



L'Affaire Dreyfus en images

« L'image aujourd'hui va compléter l'oeuvre de la plume. Elle s'intéresse à ceux que l'écriture n'a pas encore touchés ; elle rend évidentes des réflexions ou des idées dans les cerveaux que nous n'avons pas encore conquis. »

Edouard Drumont



Pamphlet antisémite

1ere édition en 1886

Edition populaire en 1888

200 éditions jusqu'en 1914

Esnault, « Leur patrie »
La Libre parole illustrée,
28/10/1893

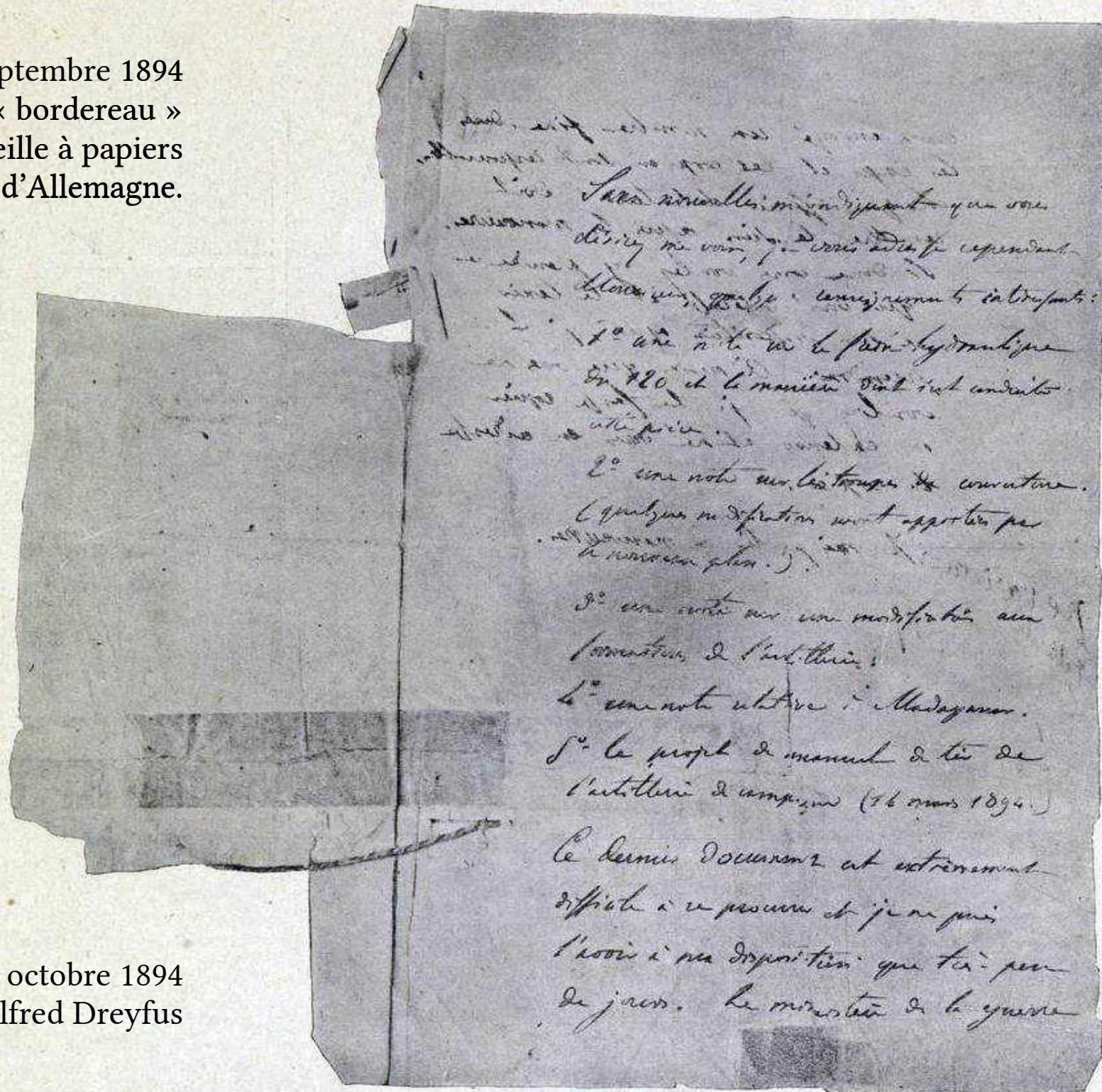


L'affaire
avant « l'Affaire »
1894-1895

27 septembre 1894
Découverte du « bordereau »
dans la corbeille à papiers
de l'attaché militaire d'Allemagne.

Ce document prouve
la présence d'un
espion au service de
l'Allemagne au sein
de l'Etat-major
français.

15 octobre 1894
Arrestation d'Alfred Dreyfus



LA LIBRE PAROLE

La France aux Français !

RÉDACTION : 14, Boulevard Montmartre

Directeur : EDOUARD DRUMONT

ADMINISTRATION : 14, Boulevard Montmartre

Les Annonces sont reçues :

À L'OFFICE DE PUBLICITÉ, 1, Rue de la Bourse

ET AU BUREAU DU JOURNAL

Adresser lettres et Mandats, à M. l'Administrateur du Journal

ABONNEMENTS :
PARIS : 1 an 20 »
6 mois 10 »
3 mois 5 50
FRANCE & ALGÈRE : 1 an 24 »
6 mois 12 »
3 mois 7 »
ÉTRANGER (en avance) : 1 an 35 »
6 mois 18 »
3 mois 10 »

HAUTE TRAHISON

Arrestation de l'Officier Juif A. Dreyfus

ÉDITION DU SOIR

61^e ANNÉE. — Nouvelle Série, n° 887.

Le Numéro : 5 Centimes

Jeudi 1^{er} Novembre 1894.

MAURICE DE LA FARGUE
Directeur

HERNÉ HÉMONTE
Secrétaire de la rédaction

* ABONNEMENTS :

PARIS : 1 an 20 fr. 50
6 mois 10 fr. 50
3 mois 5 fr. 50
ÉTRANGER : 1 an 35 fr.
6 mois 18 fr.
3 mois 10 fr.

Rédaction : 12, rue du Croissant, 12

LA PRESSE

EMILE DE GIRARDIN
Propriétaire

HENRI DELAMARE
Administrateur

LES ÉDITIONS ET RÉDACTIONS SONT ENVOYÉES

Aux bureaux de la Presse
et chez MM. Ch. Lagnage, Cerf et Co
8, place de la Bourse, 8

Bollingen et Co, 16, rue Grange-Batelière

Administration : 12, rue du Croissant, 12

CRIME DE HAUTE TRAHISON

UN SCANDALE AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Vente de documents intégrant la Défense nationale

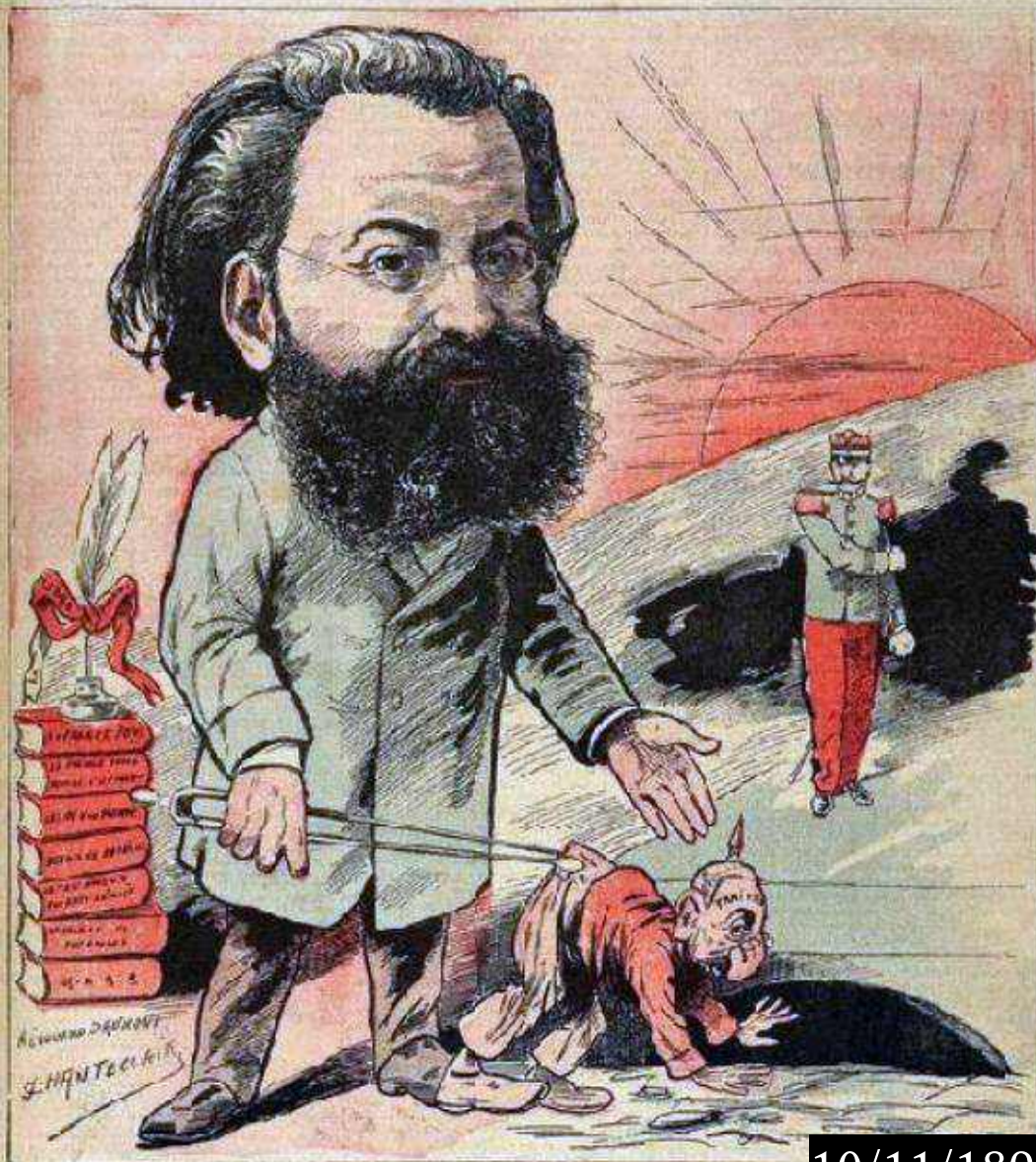
LA LIBRE PAROLE

ILLUSTRÉE

La France aux Français

RÉDACTION
14, Boulevard Montmartre

Directeur : ÉDOUARD DRUMONT

ADMINISTRATION
14, Boulevard Montmartre

A propos de Judas Dreyfus

— Français, voilà huit années que je vous le répète chaque jour !!!

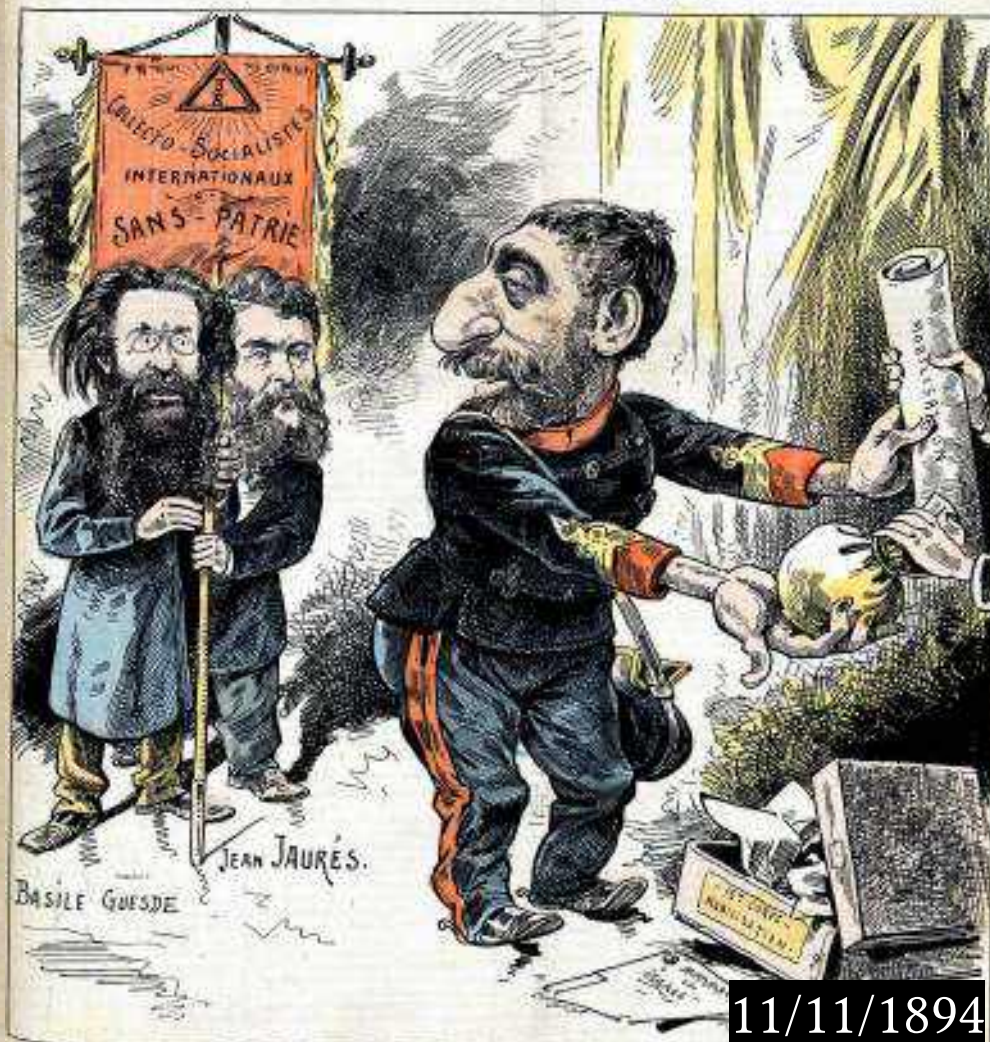
10/11/1894

LE GRELOT

BUREAU
N. Cha. Berger, 5
RUE
ABONNEMENTS
FRANCE
Six mois 3 00
Un an 5 00
Tous les 2 00
RUE N. le maître
PARIS 10, FRANCE
ADRESSES
Lettre à M. J. M. M. M. M.
AdministrationBUREAU
N. Cha. Berger, 5
RUE
ABONNEMENTS
ÉTRANGER
Six mois 10 00
Un an 15 00
Tous les 5 00
RUE N. le maître
PARIS 10, FRANCE
ADRESSES
Lettre à M. J. M. M. M. M.
Administration

Voir en tête de la deuxième page les conditions auxquelles on peut recevoir gratuitement le GRELOT

INTERNATIONALISME



— Moi aussi, je fais ma bedide gommerie internationaliste, et pis après ?

11/11/1894

Le Petit Journal

Le Petit Journal
CHARGÉ PAR 5 CENTIMES
Le Supplément illustré
CHARGÉ PAR 5 CENTIMES

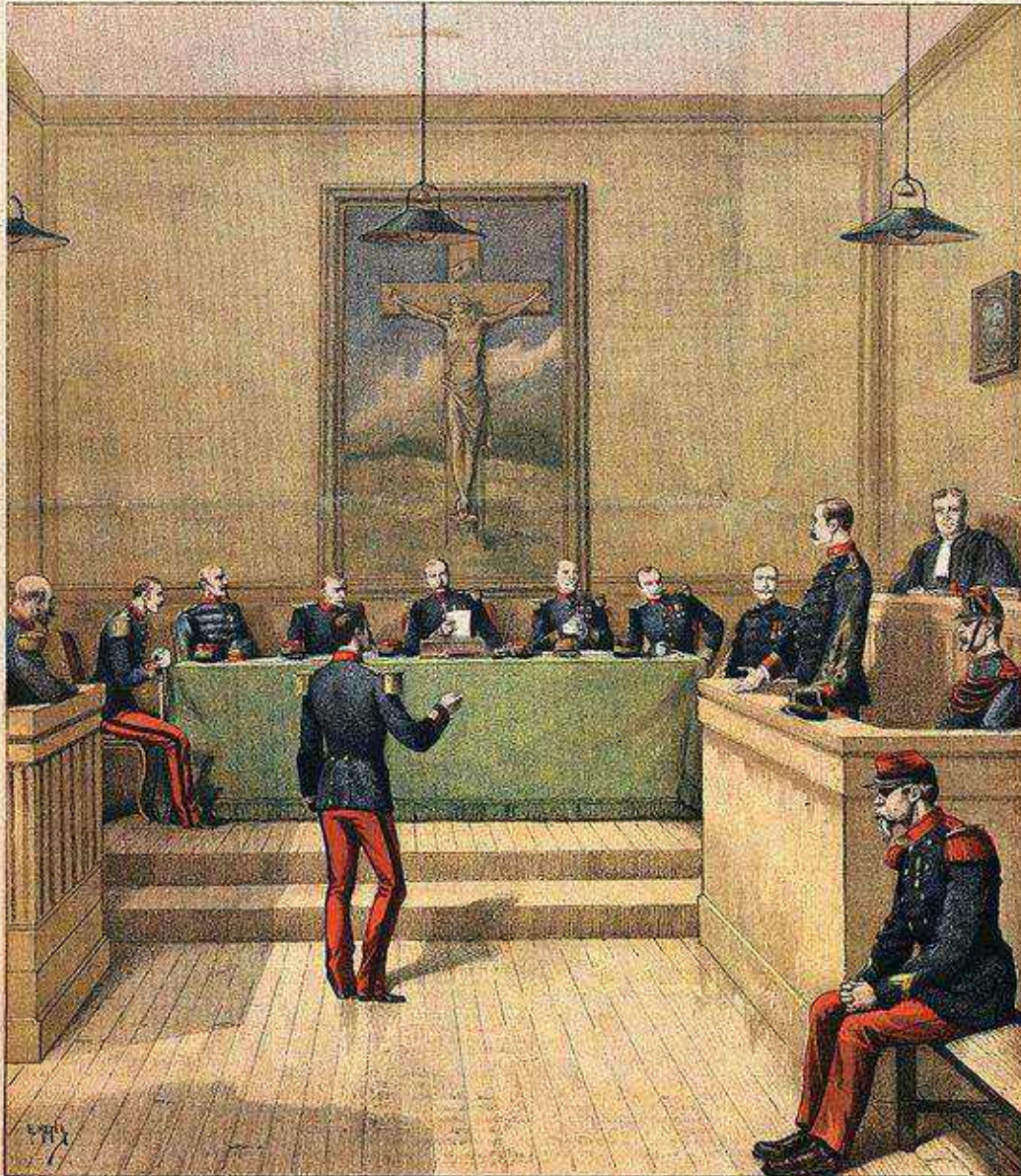
SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

ABONNEMENTS
PARIS : 100 000 000 000
DEPARTEMENTS : 100 000 000 000
ÉTRANGER : 100 000 000 000

Cinquième année

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE 1894

Numéro 214



Le capitaine Dreyfus devant le conseil de guerre

19-22 décembre 1894
Conseil de guerre à huis clos

Sur la foi d'un dossier secret accablant authentifié par le ministre de la guerre Mercier mais non communiqué à la défense, Dreyfus est condamné à la déportation perpétuelle.

Le Petit Journal, 23/12/1894

LA LIBRE PAROLE

La France aux Français!

REDACTION : 44, Boulevard Montmartre

Directeur : EDOUARD DRUMONT

ADMINISTRATION : 14, Boulevard Montmartre

Les Abonnements sont reçus :
à l'OFFICE DE PUBLICITÉ, 1, Rue de la Bourse
ET AU BUREAU DU JOURNAL
Mme Lefebvre et Mlle, à R. l'Administration de Journal

PARIS	FRANCE & ALGERIE	ÉTRANGER & IND. OCEAN.
1 an..... 30	1 an..... 25	1 an..... 35
6 mois..... 15	6 mois..... 12	6 mois..... 18
3 mois..... 8	3 mois..... 6	3 mois..... 10

Condamnation du Capitaine Juif Dreyfus

LES ÉCHECS DU MINISTÈRE. — LA SÉRIE CONTINUE

L'ABJURATION DES HAÏNES

A l'aube de la révolution, quand, humanitaire et philosophique, elle semblait seulement la Brasseur de chaînes, la grande Libératrice au cœur indulgent, il y eut une heure inoubliable.

Ce fut quand, à la lueur des lampes, gravissant la tribune pour à tour, ou claudant de leur place, en haut, en bas des gradins, nobles en habit de soie, prêtres en manteau sacerdotal, dignitaires du clergé, seigneurs de la ville ou de la province, toute l'aristocratie, tout l'épiscopat, dépouillèrent les vanités humaines, renoncèrent aux privilèges de leur naissance, de leur caste, dans un élan d'indéfectible fraternité.

Les orgueils tombèrent des arêtes généalogiques comme des feuilles mortes ! Les serviteurs du Christ aux pieds nus rougissaient de luxe somptuaire les faisant naître à des Phari-

leur race, la légende de leur suprématie.

L'argent n'a pas d'angoisses. Il est, presque toujours, vilement obtenu; conquis par la ruse envers les forts ou l'exploitation des faibles. C'est une puissance négative, incertaine; et il est bien peu de fortunes colossales qui n'aient leur tare, leur raison de malédiction au point de vue éternel. Saint-Grégoire en a dit bien des fois plus que je n'en saurais dire... la loi du bailleur n'existant pas de son temps.

On a pu renoncer aux titres temporaires des croisades; on a pu renoncer à la dime dont vivaient les druides, en leurs chemises profondes, dont vivaient les seigneurs, peints leurs autels joyeux; on a pu renoncer à ce qui, durant des siècles, avait été la fierté d'une maison, l'aisance d'une lignée, la tradition d'un culte — où est-il, le parvenu ou le fils d'enchêne, où est-il, le millionnaire prêt à renoncer à ses millions ?

Si, il en est un : Kropotkine ! Mais, en même temps que millionnaire, il était prince...

meprisable unité dont les désirs ou les rancunes sont néant envers la sainte loi du lut. On peut ne pas haïr qui pense, et défend loyalement, le contraire de ce qu'on aime; c'est crime de haïr qui marche en votre sens, à vos côtés, vers le même point de l'horizon.

Ainsi s'explique, très nette, très méritoire, l'attitude de Rochefort, dédaigneux des querelles anciennes jetées en travers du passage comme bridielles sous roues de canons, et patrouillant qui le farabusta — parce que Gerault-Richard, prisonnier, se trouve être l'incarnation d'un principe que sa délivrance libérera.

Ainsi s'expliquent bien d'autres incidents survenus, bien d'autres qui surviendront...

Noël ! Noël ! Voici la Noël qui vient ! Au par son des cloches, abjurons nos haïnes; et, dans nos rangs au moins, jurons-nous fraternité !

SÉVERINE.

P.-B. — Je ne pour la famille Gerault, 32, passage Prévoce, (bureau de 5 à 6 heures) : de 1 à 3, 10 fr. par an, avec les 20 fr. de la revue, 10 fr. 10.

Nous ne sommes pas des bêtes féroces; ce n'est pas sa vie, ce n'est pas son sang, que nous demandons à ce misérable Dreyfus : il doit nous suffire que la trahison soit démasquée et que le traître ne soit pas l'un des nôtres.

Nous pouvons, d'ailleurs, être tranquilles sur son sort. Il fera quelques années de détention, planté donc, après quoi les Pouvoirs publics, sours et muets quand il s'agit des révoltes de la Faïne, estimeront que l'heure de la clémence est venue. L'ex-capitaine Dreyfus aura tout juste le temps de se recueillir pour nous peindre, clair comme le jour, qu'il ne nous a trahis que dans notre intérêt.

Pour ses heures de loisir et de méditation, je lui recommande la lecture d'une petite brochure apologétique écrite, vers 1835, par l'un de ses prédécesseurs et co-religieux en trahison, le Juif Simon Denix; il trouvera là une fine sœur de la sienne.

Dans cette curieuse brochure, où il émet la prétention d'expliquer et de justifier son forfait, Denix raconte comment il parvint à livrer la duchesse de Berry, sa bienfaitrice, l'arrivée du Juif dans la maison où la princesse avait trouvé asile (la maison des demoiselles Dupigny, à Nantes) est quelque chose de purement atroce :

« ... La s'aperçut d'abord, dit-il, que M. le comte de Montard, auquel je demandai s'il était : elle m'entendit, car à l'instant

meut ne put le lui dire (car il n'était pas, dans l'histoire de la défense nationale, il ne devait pas être tenu de compte de l'importance des faits).

Ce sont son bien, s'il n'y avait, le cas échéant, de la défense nationale.

Sur ce qui est le fourmillement de nos débris de charbon algébrique, quel est l'homme le mieux renseigné sur les événements et les succès ?

C'est un Juif flamboyant !

Encore un secret de la défense nationale bien gardé ! — A. M.

LES EMPLOYÉS DES POSTES

En ce moment, la plus grande déception éprouvée par l'administration de M. de Schœffer.

Pour ne pas perdre d'employés supplémentaires, comme cela se fait d'habitude au moment de la rentrée de l'été, l'administration des Postes oblige le personnel à un travail de nuit et pendant l'été par jour, alors que le règlement ne prévoit aucun travail de nuit.

Nous avons vu hier, à ce sujet, plusieurs employés des postes.

Nous sommes tous étonnés et étonnés, nous nous étonnons, et, malgré nos efforts, à tous les instants d'arriver à mener à bien notre besogne. C'est ce qui nous explique pourquoi des quantités énormes de lettres manquent à l'apport et se sont distribuées que le lendemain.

En la circonstance, on le voit, l'administration de M. le directeur des Postes n'est pas sage.

Par raison d'économie, il met son personnel sur les dents, quant aux intérêts du public, c'est bien simple : il s'en moque complètement. — R. V.

Prévoyant le sort qui était réservé au malheureux Denix, il ne tentait pas à se solidariser avec lui. C'était prudent, mais lâche : c'est-à-dire du bon Dreyfus !

La Chambre ne marchandait pas, il faut lui rendre cette justice et il ne manquait vraiment rien à l'enterrement de première classe qu'elle fit à Denix. Il se trouva en tout 86 députés pour voter l'urgence !

Je me gardais bien de faire des commentaires ! Denix est mort, sa proposition est enterrée. Puis à leurs côtés !

A. P.

LE JUIF DREYFUS DEVANT LE CONSEIL DE GUERRE

Dernière audience

LA CONDAMNATION

Le premier conseil de guerre a rendu son jugement hier soir, à sept heures. Le Juif Dreyfus, convaincu de haute trahison, est condamné. On respire enfin.

Malgré les efforts stériles d'Israël, malgré toutes les menées — la menace d'une guerre et rancune — faites en vain pour contraindre nos gouvernants à penser sur la décision des juges, sept soldats de France, à l'humanité, ont fait justice de l'autre qui nous a. Denix :

Le Petit Journal

Le Petit Journal
fondé par M. L. LAFONT
Le Supplément illustré
paraît tous les dimanches

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

ABONNEMENTS

PARIS 100 000 000 000
ÉTRANGER 120 000 000 000
ITALIE 120 000 000 000

DIMANCHE 13 JANVIER 1895

Numéro 217



LE TRAITRE
Dégradation d'Alfred Dreyfus

5 janvier 1895
Dégradation du capitaine Dreyfus
dans la cour de l'Ecole militaire.

Le Petit Journal, 13 janvier 1894



Oswald Heidbrinck - « Le traître »
Le Rire n° 9, 5 janvier 1895



Lionel Royer - « La dégradation »
Le journal illustré, 6 janvier 1895

Le Petit Journal

Le Petit Journal
Fondé par J. L. L. & Co.
Le Supplément Illustré
Maison fondée à Paris

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Huit pages : CINQ centimes

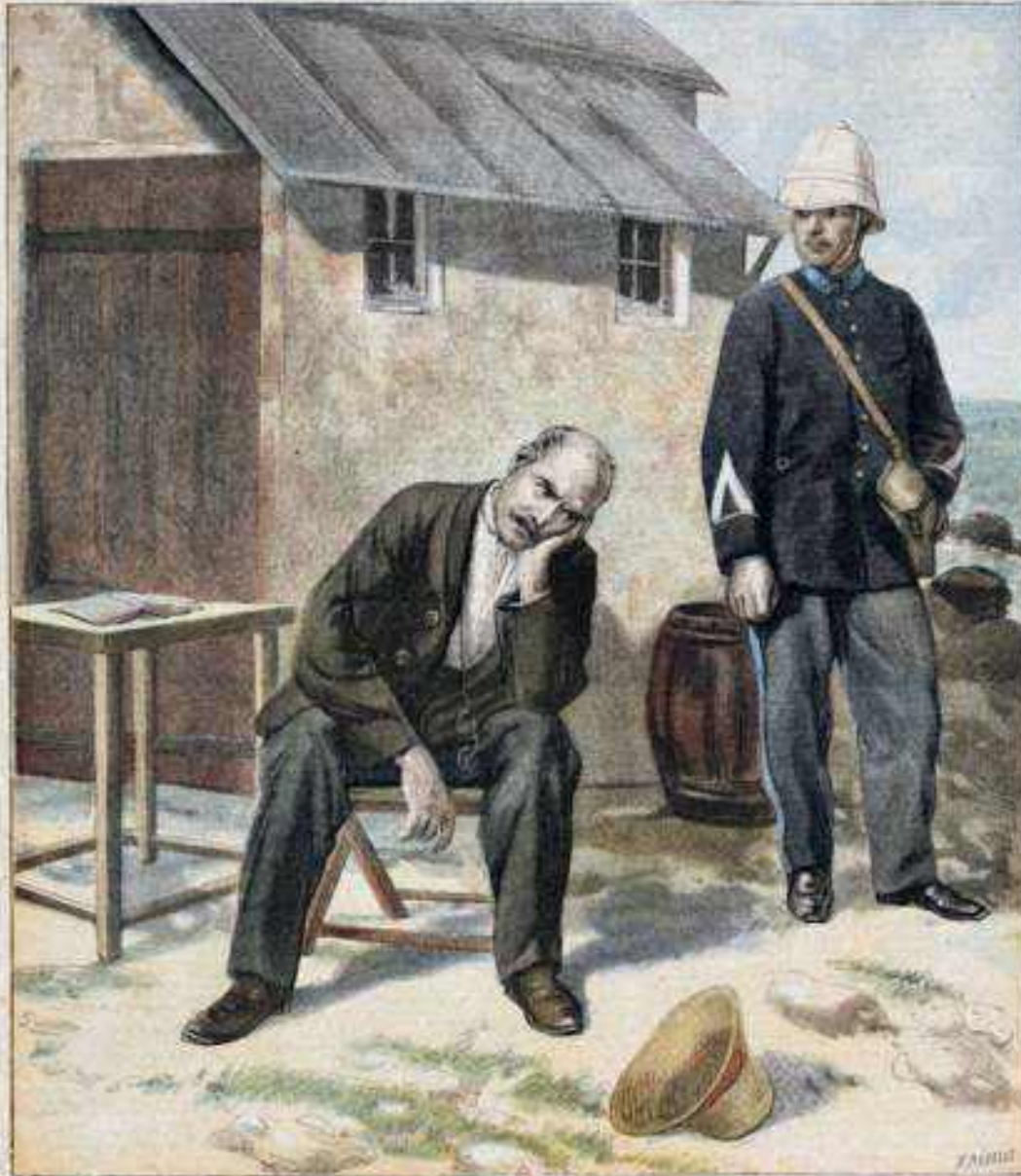
ABONNEMENTS

ANNUÉL	10 fr.
SEMESTRIEL	5 fr.
TRIMESTRIEL	3 fr.
QUINZAIN	1 fr. 50

Septième année

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 1896

Numéro 305



Dreyfus à l'Île du Diable

Avril 1896
Dreyfus est transféré dans l'île du
Diable, au large de Cayenne.

Le Petit Journal, 27/09/1894



La case de Dreyfus à l'île du Diable – *L'Illustration*, 27 octobre 1898

L'affaire Picquart

1896-1897



Le lieutenant-colonel Picquart est nommé le 1^{er} juillet 1895 à la tête du bureau des Renseignements.

Il s'aperçoit en juillet 1896 que l'écriture du « bordereau » est en réalité celle du commandant Esterhazy.

Il tente en vain d'alerter ses supérieurs, les généraux de Boisdeffre et Gonse.

Le 15 septembre 1896, le journal *L'Eclair* révèle l'existence d'une pièce secrète mentionnant « ce canaille de D. », et non soumise à la défense, ce qui démontre l'illégalité du jugement de 1894.

Quelques jours plus tard, Lucie Dreyfus adresse à la Chambre des députés une pétition demandant la révision du procès de 1894. Cette demande est rejetée.



Mon cher ami

J'ai lu qu'un Député va
interpeller sur Dreyfus. Si
on me demande à Rome
nouvelles explications, je
dirai que jamais j'avais
des relations avec ce juif.
C'est entendu. Si on vous
demande, dites comme ça
car il faut pas que on
sache j'en suis sûr
ce qui est au ivé avé
lui

Alexandre

Le 2 novembre 1896, le colonel Henry remet au général Gonse une pièce accablant Dreyfus, prétendument adressée par Panizzardi à Schwartzkoppen :

« Mon cher ami, j'ai lu qu'un Député va interpeller sur Dreyfus. Si on me demande à Rome nouvelles explications, je dirai que jamais j'avais des relations avec ce juif... »

Il s'agit d'un faux, mais personne ne s'en doute à l'Etat-major.

à condempner
UNE ERREUR JUDICIAIRE

LA VÉRITÉ

SUR

L'AFFAIRE DREYFUS

PAR

Bernard LAZARE

*Reçu
Lib⁵⁷
11711*

BRUXELLES
IMPRIMERIE VEUVE MONNOM

32, RUE DE L'INDUSTRIE, 32

1896

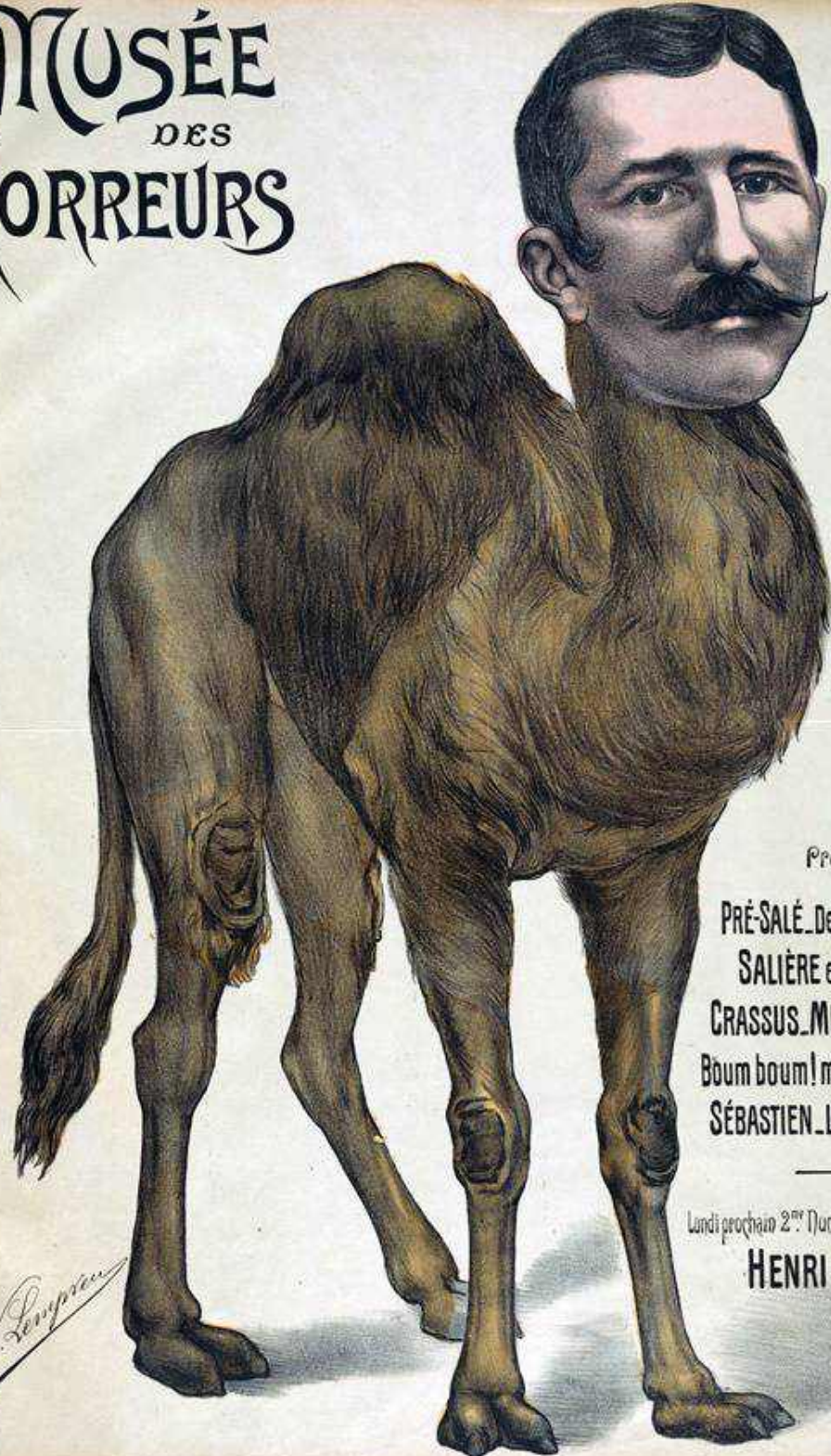
06/11/1896

« Judas défendu par
ses frères »
La Libre parole
illustrée, 14/11/1896



MUSÉE DES HORREURS

n°8
Georgette



Prochainement:

PRÉ-SALÉ... Deux TYPES de "L'ORDURE",
SALIÈRE et son POULAILLER,
CRASSUS... MERDARD... La MORUE,
Boum boum! madame!... CORNÉLYUS,
SÉBASTIEN... La CASSEROLE, etc. etc.

Lundi prochain 2^{me} Num^o du "MUSÉE des HORREURS"

HENRI ROCHEFORT

Imp^r Béraud - LÉON PIRELLA - 10, rue Dulong - PARIS

Fin 1896, Picquart est écarté du service et envoyé au 4^e Tirailleurs en Tunisie.

En juin 1897, il révèle sous le sceau du secret à son ami l'avocat Leblois l'innocence de Dreyfus et la culpabilité d'Esterhazy.

Le 13 juillet, Leblois révèle toute l'affaire au vice-président du Sénat, Scheurer-Kestner.

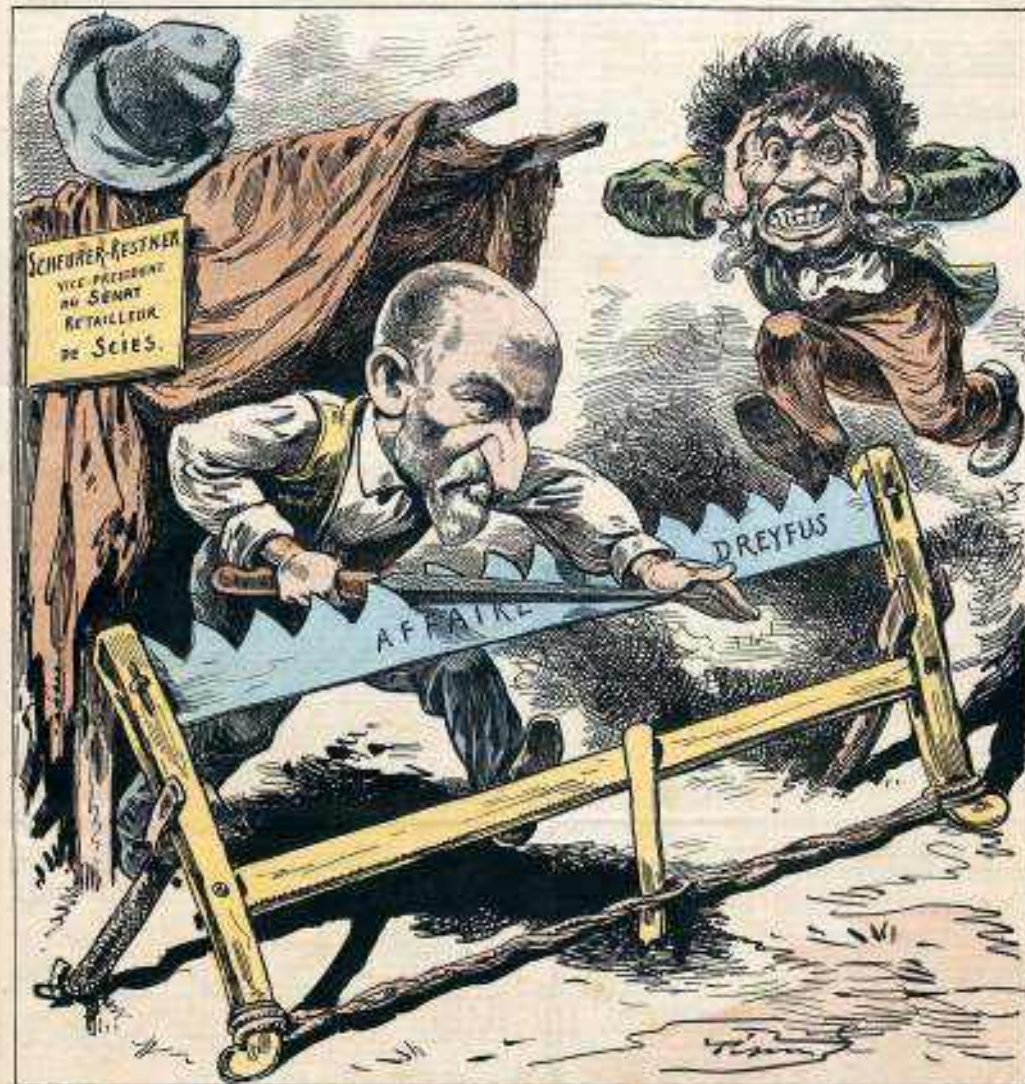
13 novembre 1897 : Publication dans *Le Temps* d'une lettre de Scheurer-Kestner révélant que le vrai coupable est connu.

14 novembre : Mathieu Dreyfus adresse au ministère de la guerre une plainte accusant formellement Esterhazy. Une enquête devient inévitable.

Edouard Pépin
« Encore Dreyfus »
Le Grelot, 14 novembre 1897



ENCORE DREYFUS



De grâce ! M. Scheurer-Kestner, débinez-nous votre truc et que ça finisse !...

F. DE ROUAYS - A. PERIVIER

Directeurs - Gérants

H. DE VILLEMESSANT, Fondateur

ABONNEMENTS

	Paris	Seine	Seine-et-Oise	Autres
1 an	35	40	45	50
6 mois	18 75	20 50	22 50	25
3 mois	9 50	10 50	11 50	12 50

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

LE FIGARO

14/11/1897

ADMINISTRATION — PUBLICITÉ
20, Rue Drouot, 20 — PARISTÉLÉPHONE : 102-60 Rédaction
102-47 AdministrationANNONCES ET RÉCLAMES
Agence P. COLLIGNON, 10, rue Grange-Batelière

Le Dossier

DE

M. SCHEURER-KESTNER

dans une ville non éloignée de Paris, et il était d'ailleurs fort connu et fort respecté à Paris même.

Il a, d'ailleurs, à cette heure encore, son domicile dans un des quartiers riches de la capitale. Il est libre, marié, et très apprécié.

M. Scheurer-Kestner, si nos renseignements sont exacts, est en possession de pièces matérielles établissant que cet officier et l'auteur du bordereau ne font qu'un. Entre autres faits, l'écriture de cet officier aurait été reconnue, par un al-

lisme, et qui n'avaient donc aucune raison de s'occuper des choses aussi compromettantes dont elles pouvaient s'entretenir de vive voix.

La pièce, de plus, aurait été trouvée dans le même panier où fut trouvé le fameux bordereau ; et la défense fait remarquer qu'il est tout extraordinaire qu'après une première et aussi retentissante mésaventure, on eût pu trouver encore quelques choses, et quelque chose d'aussi compromettant, dans un panier qu'en avait de si bonnes raisons de bien garder.

Mais de Mécène n'en aurait pu, pour sa part, voir très honnêtement et même brillamment en donnant, à New-York, des leçons de français.

Rabat.

domine la galerie. Et il a bien voulu demander une photographie à M. Chantard, avec une dédicace qui fixera le souvenir de cette gracieuse visite printanière.

Maurice radieux hier au bois de Boulogne où le soleil — un vrai soleil de printemps — semait comme une poudre d'or sur les pâles parmi les frondaisons mortes.

Aussi, grande animation dans les allées où s'ébattaient les sports dits de vitesse, cyclisme, et automobilisme. Remarqué notamment le grand de Re-

Hors Paris

Les chercheurs d'or continuent à affluer dans l'Alaska, mais il paraît que ce qui manque le plus dans ce nouvel Eldorado ce sont les femmes. C'est du moins ce qui ressort de la curieuse annonce suivante publiée par les journaux de la rôte du Pacifique :

On demande 500 jeunes filles pour accompagner la première expédition qui partira pour le littoral du prince-royaume. Les installations de premier ordre seront faites et on offrira la fatigue d'un voyage par terre.

Échos

La Température

Sixième année — N° 2038

CINQ Centimes — Paris et Départements — CINQ Centimes

Lundi 15 Novembre 1897

LA LIBRE PAROLE

15/11/1897

La France aux Français !

RÉDACTION : 14, Boulevard Montmartre

ABONNEMENTS :

	PARIS	FRANCE & ALGÈRE	ÉTRANGER et Union postale
1 an	20	24	35
6 mois	10	12	18
3 mois	5 50	7	10

Directeur : ÉDOUARD DRUMONT

ADMINISTRATION : 14, Boulevard Montmartre

Adresser lettres et mandats à M. C. DEVOS, Administrateur

Les Annonces sont reçues :

AU BUREAU DU JOURNAL, 14, Boulevard Montmartre

ET À L'OFFICE DE PUBLICITÉ, 1, RUE DE LA BOURSE

LA VÉRITÉ SUR L'AFFAIRE DREYFUS. — LES DESSOUS D'UN COMLOT

Un haut fonctionnaire du ministère de la guerre compromis

Attaque contre Esterhazy et contre-attaque contre Picquart

La vérité est en marche,
et rien ne l'arrêtera.

Emile Zola

Emile Zola – Premier article dans *Le Figaro*, 25 novembre 1897

L'affaire Esterhazy

1897-1898

... Je suis absolument convaincu que ce peuple ne vaut pas la cartouche pour le tuer ; et toutes ces petites lâchetés de femmes saoules auxquelles se livrent les hommes me confirment à fond dans mon opinion.

Il n'y a pour moi qu'une qualité humaine, et elle manque complètement aux gens de ce pays ; et si ce soir on venait me dire que je serais tué demain comme **capitaine de uhlands en sabrant des Français**, je serais certainement parfaitement heureux.

Publication dans le *Figaro* du 28 novembre 1897 d'une lettre d'Esterhazy à une ancienne maîtresse, dite « lettre du Uhlan ».

Je ne ferais pas de mal à un petit chien,
mais je ferais tuer cent mille Français avec
plaisir.

Devant le scandale, Esterhazy panique, mais son avocat lui
recommande de demander à être jugé par un conseil de guerre.

BUREAU
8, rue Bergère, 8
PARIS
ABONNEMENTS
FRANCE
En av. 8 fr. 4
En ar. 4 fr. 4
TRIM. 3 fr. 4
18 fr. 4 par an
PARAIT EN FRANCE
ADRESSES
L'Imprimerie J. B. L. N. N. N.
A. N. N. N.

LE GRELOT

BUREAU
8, rue Bergère, 8
PARIS
ABONNEMENTS
ÉTRANGER
En av. 10 fr. 4
En ar. 6 fr. 4
TRIM. 4 fr. 4
20 fr. 4 par an
PARAIT EN ÉTRANGER
ADRESSES
L'Imprimerie J. B. L. N. N. N.
A. N. N. N.

Voir en tête de la deuxième page les conditions auxquelles on peut recevoir gratuitement le GRELOT

LE SYNDICAT DREYFUS



La clef de la situation.

Après deux enquêtes du général de Pellieux concluant à l'innocence d'Esterhazy, la campagne dreyfusarde contraint le général Saussier à signer le 4 décembre 1897 l'ordre de traduire Esterhazy devant le Conseil de guerre.

Edouard Pépin

« Le syndicat Dreyfus »

Le Grelot, 5 décembre 1897

EXTRAITS DES LETTRES D'ESTERHAZY QUE LE GÉNÉRAL DE PELLIEUX A FAIT SAISIR

(Parlant de l'Armée.)

.... Les allemands maîtrisent tous
ces gens là à leur vraie place
avant qu'il soit longtemps.
.... Voilà la belle armée de France!
c'est honteux! Nos grands chefs,
poltroons et ignorants, iront une
fois de plus peupler les prisons allemandes.

.... Je suis absolument convaincu que ce
peuple ne vaut pas la cartouche pour le tuer.
Il n'y a pour moi qu'une qualité humaine,
et elle manque complètement aux gens de ce pays.
et si un soir on venait me dire que je
serais tué demain comme Capitaine
de Uhlan en sabrant des français.
Je serais certainement heureux.

.... à l'heure présente, exaspéré, aigri,
furieux, dans une situation absolument
atroce, je suis capable de grandes choses
si j'en trouvais l'occasion, ou de crimes
si cela pouvait me vanger.

.... Je ne ferais pas de mal à un
petit chien, mais je ferais tuer
Cent mille français avec plaisir.

.... Comme tout cela, ferait triste
figure dans un rouge Soleil de
bataille, dans Paris pris d'assaut
et livré au pillage de Cent mille
Soldats ivres.

Voilà une fête que je rêve!
Ainsi soit-il!...

COMTE **ESTERHAZY**

Ex-Commandant au
74^e Régiment de Ligne
FRANCE



Le seul conseil de guerre dont il soit justiciable.

5/12/1897



Finira-t-on par la faire sortir?...

19/12/1897

HUMANITÉ - VÉRITÉ - JUSTICE

L'AFFAIRE DREYFUS

LETTRE A LA JEUNESSE

PAR

ÉMILE ZOLA

DIX CENTIMES

PARIS

Eugène FASQUELLE, Editeur

11, RUE DE GRENELLE, 11

1897

Tous droits réservés.

14/12/1897

HUMANITÉ - VÉRITÉ - JUSTICE

L'AFFAIRE DREYFUS

LETTRE A LA FRANCE

PAR

ÉMILE ZOLA

DIX CENTIMES

PARIS

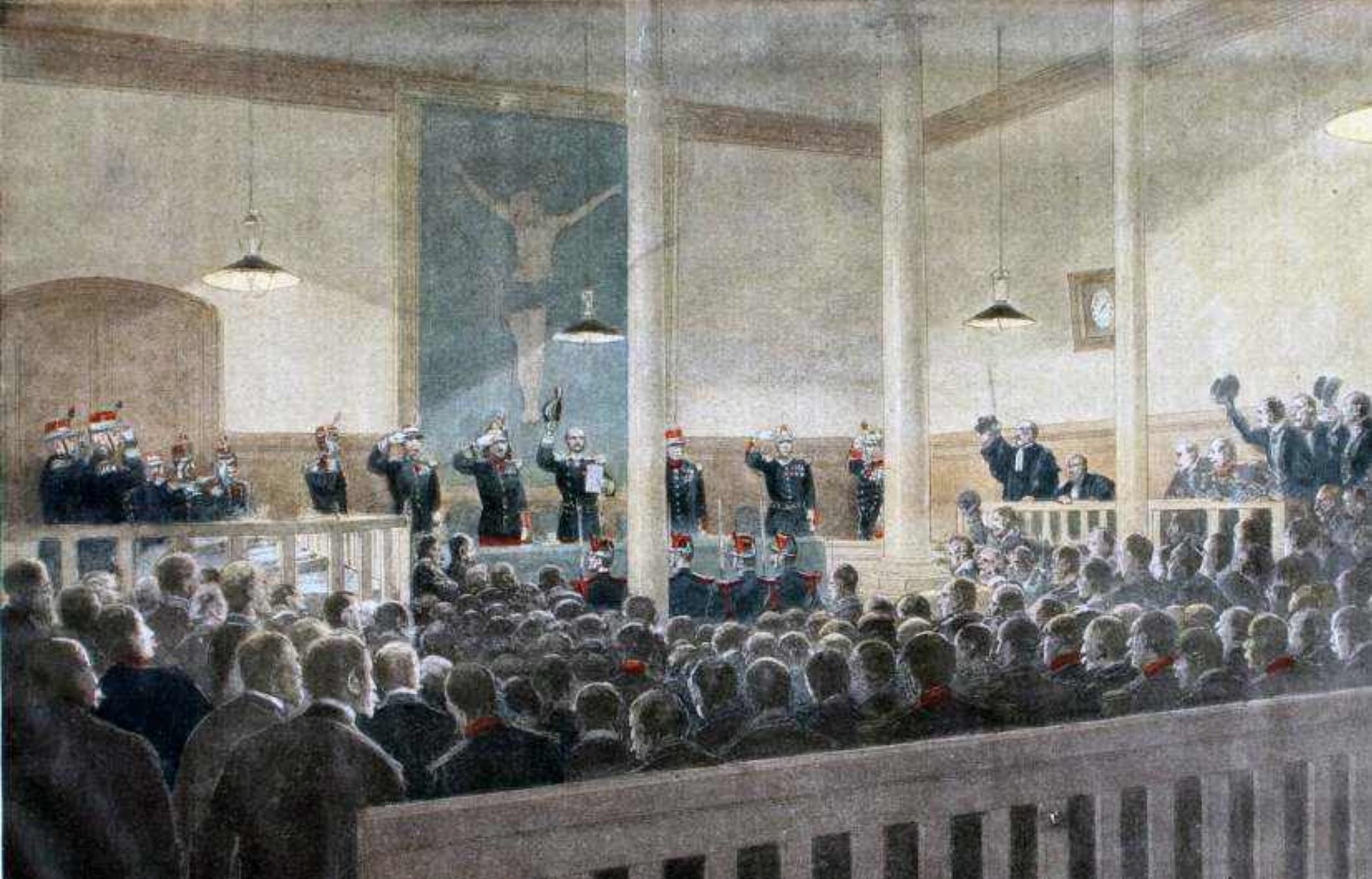
Eugène FASQUELLE, Editeur

11, RUE DE GRENELLE, 11

1898

Tous droits réservés.

6/1/1898



Le commandant Esterhazy au Conseil de guerre le 10 janvier
Le Petit Journal, 23 janvier 1898



Ovation au commandant Esterhazy après son acquittement le 11 janvier
Le Petit Journal, 23 janvier 1898



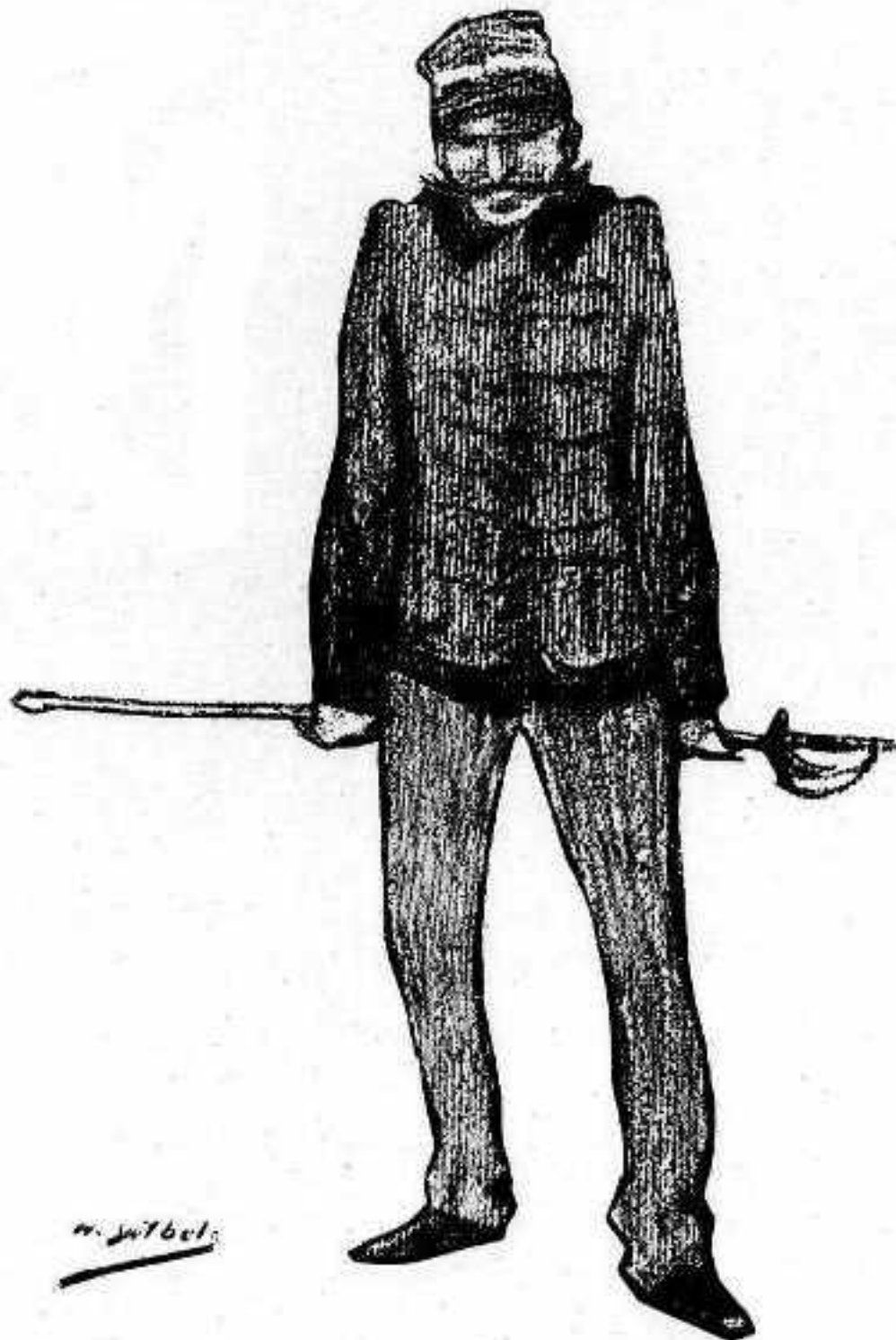
Arrestation de Picquart le 13 janvier : soixante jours de forteresse
Le Petit Journal, 30 janvier 1898

Edouard Pépin
« Le Uhlan »
Le Grelot
23/01/1898



LE UHLAN

C'est vous qui êtes le UHLAN?... C'est bien, mon ami : CONTINUEZ :



Esterhazy 1^{er}! Pourquoi pas? .

Henri-Gabriel Ibels
« Esterhazy 1^{er} »
Le Sifflet
17/02/1898

L'affaire Zola

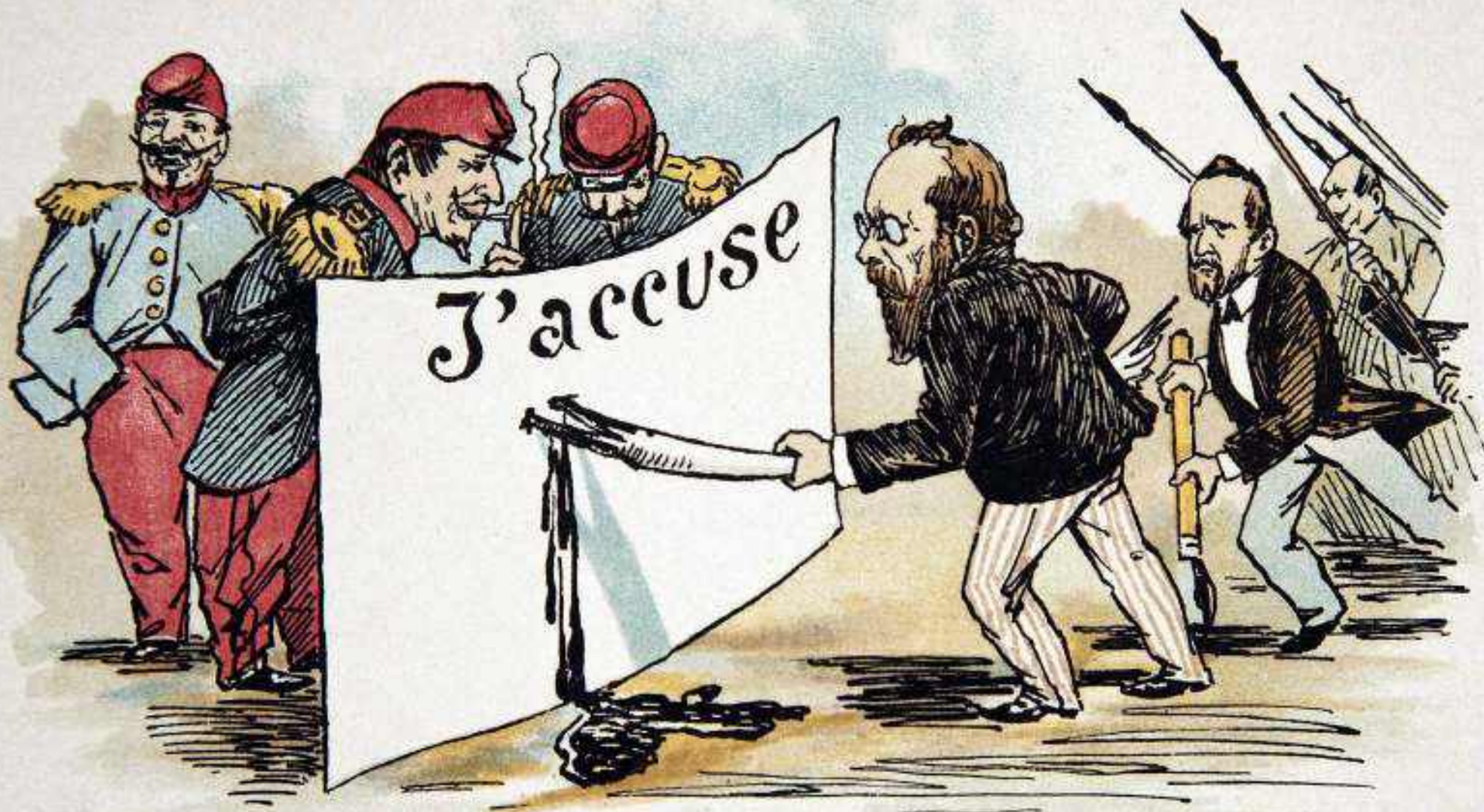
1898

En portant ces accusations, je
n'ignore pas que je me mets sous le
coup des articles 30 et 31 de la loi
sur la presse du 29 juillet 1881,
qui punit les délits de diffamation.
Et c'est volontairement que je
m'expose.

Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon ^{âme} ~~corps~~. Qu'on ose donc me traduire en cours d'assise et que l'enquête ait lieu au grand jour!

J'attends.



Carte postale suivant la publication de *J'accuse* ! - janvier 1898

Tracts consécutifs à la publication de *J'Accuse !* - janvier 1898

Multiplication de pétitions
d'écrivains et savants favorables
à la révision du procès.

Clémenceau : « N'est-ce pas un
signe, tous ces *intellectuels*,
venus de tous les coins de
l'horizon, qui se regroupent sur
une idée et s'y tiennent
inébranlables ? »

Fertom
« Les dernières cartouches »
Le Piloni, 16 janvier 1898

LE PILORI

ADMINISTRATION ET REDACTION
6, place de la Bourse — Paris

ADMINISTRATION ET REDACTION
6, place de la Bourse — Paris

Numéro 1000 — N. 1000
DOMAINE 14 JANVIER 1898

LES DERNIERES CARTOUCHES, PAR FERTOM

(EPISODE DE LA DEFENSE DE DREYFUS)



Le Petit Journal

Le Petit Journal

CHIQUE JOUR 5 CENTIMES

Le Supplément illustré

CHIQUE SEMAINE 5 CENTIMES

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

Huit pages : CINQ centimes

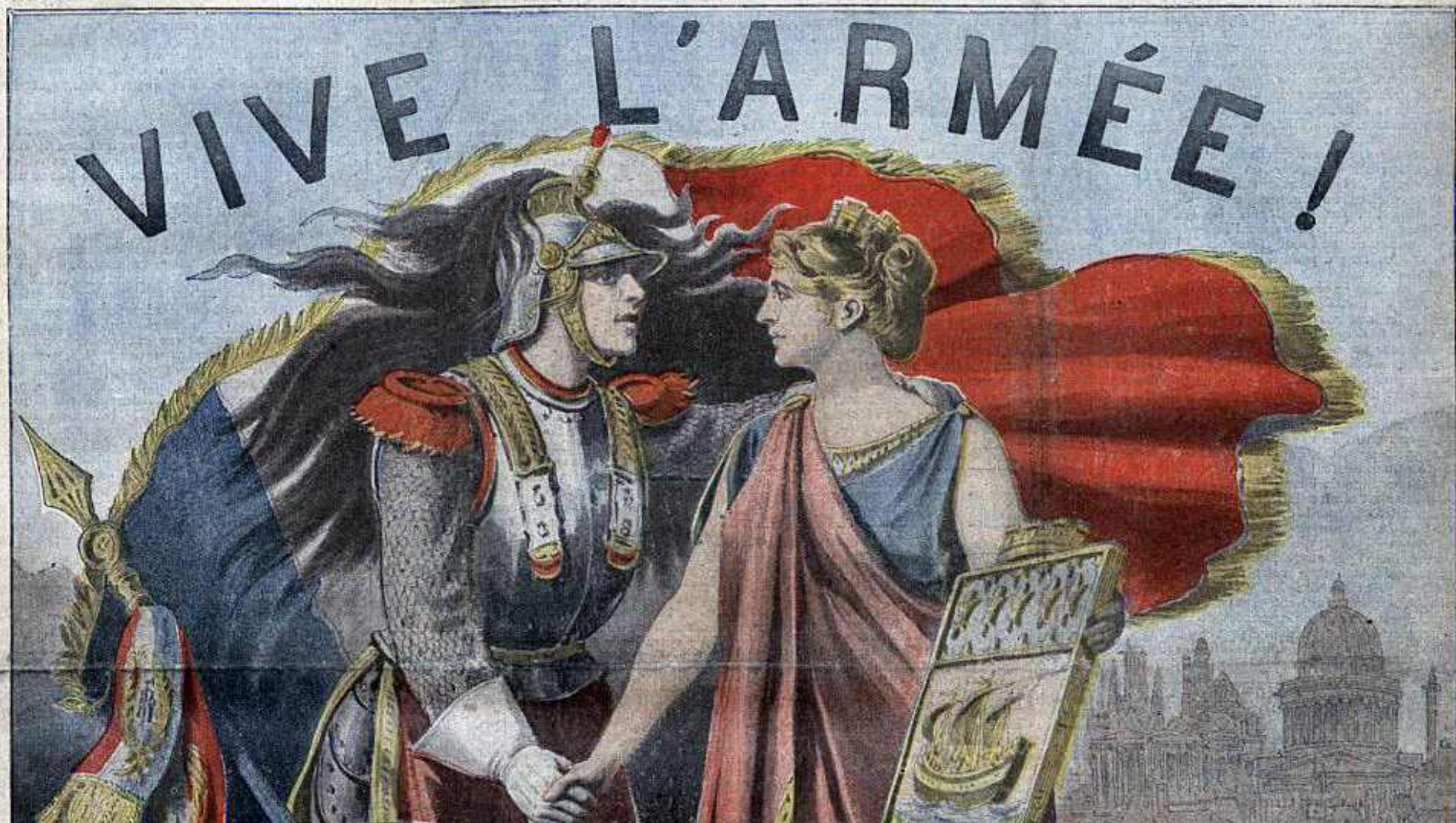
ABONNEMENTS

	SEINE ET SEINE-ET-OISE	DEPARTEMENTS	ETRANGER
SEINE ET SEINE-ET-OISE	2 fr.	2 fr.	2 fr.
DEPARTEMENTS	2 fr.	2 fr.	2 fr.
ETRANGER	2 fr.	2 fr.	2 fr.
SEINE ET SEINE-ET-OISE	3 fr. 50	4 fr.	5 fr.
DEPARTEMENTS	4 fr.	4 fr.	5 fr.
ETRANGER	5 fr.	5 fr.	5 fr.

Nouvième année

DIMANCHE 30 JANVIER 1898

Numéro 376



BUREAU
R. des Bordes, 5
PARISABONNEMENTS
FRANCEUn an... 10 fr.
Six mois... 5 fr.
Trois mois... 3 fr.
15 c. le numéro

TOUTES LES GARNIS

ADRESSER
LES ORDRES À M. J. MARIE
ADMINISTRATEUR

LE GRELOT

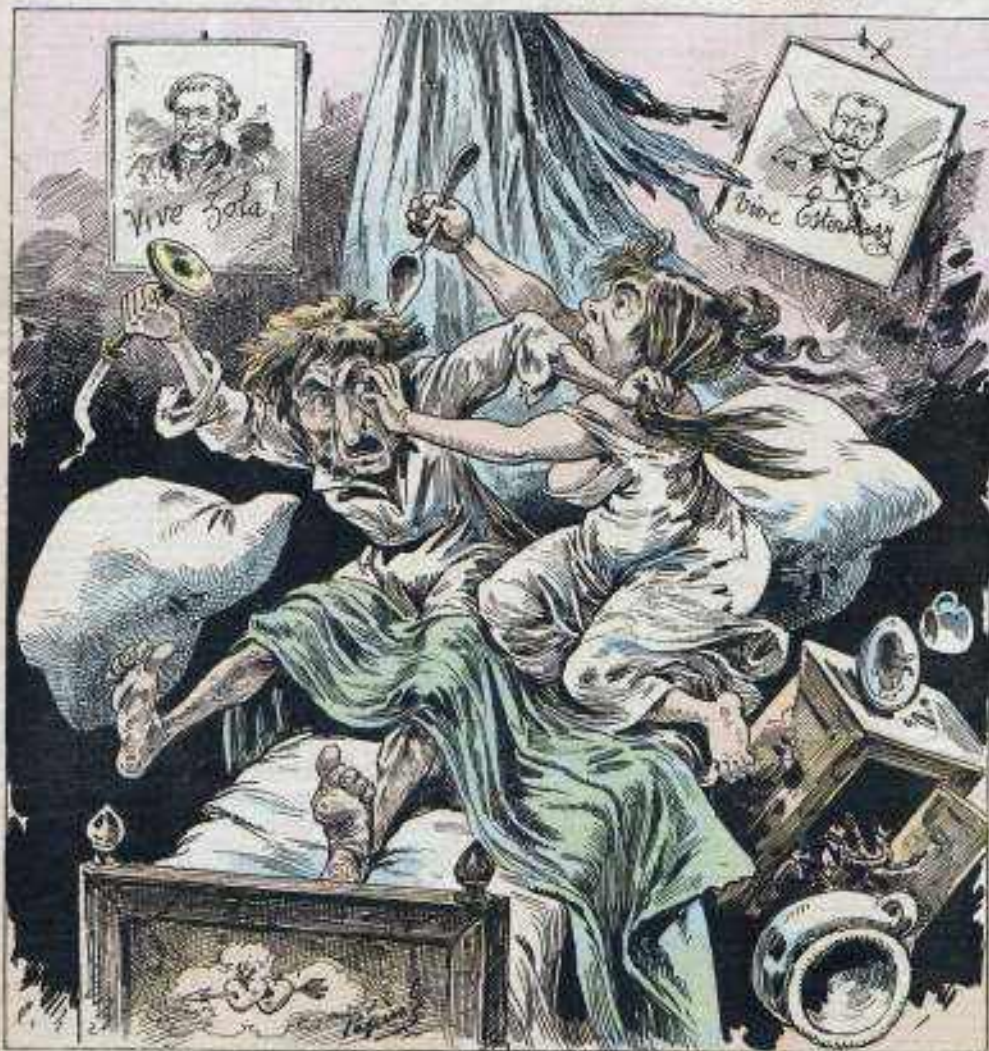
BUREAU
R. des Bordes, 5
PARISABONNEMENTS
ÉTRANGERUn an... 12 fr.
Six mois... 6 fr.
Trois mois... 3 fr.
15 c. le numéro

TOUTES LES GARNIS

ADRESSER
LES ORDRES À M. J. MARIE
ADMINISTRATEUR

Voir en tête de la deuxième page les conditions auxquelles on peut recevoir gratuitement le GRELOT

TABLEAU DE L'AMOUR CONJUGAL



L'affaire Dreyfus-Esterhazy à la Chambre... à coucher.

L'Affaire Dreyfus déchire désormais la France, partagée entre dreyfusards et anti-dreyfusards, et les caricaturistes s'amuse à croquer cette dissension jusque dans le sein des couples et des familles...

Edouard Pépin
« Tableau de l'amour conjugal »
Le Grelot
30 janvier 1898

UN DINER EN FAMILLE

(PARIS, CE 13 FÉVRIER 1898)

PAR CARAN D'ACHE



— Surtout ! ne parlons pas de l'affaire Dreyfus !



... Ils en ont parlé...

... Ils en ont parlé...

Procès de Zola
devant la cour d'assises
de la Seine
pour diffamation

7-23 février 1898

La tactique du
ministère étant d'éviter
de rouvrir le dossier
Dreyfus, tous les chefs
de l'Etat-major, cités
comme témoins, sont
priés de se réfugier
derrière le secret
professionnel...

Edouard Pépin
Le Grelot, 6/2/1898



EN MARCHÉ POUR LA VÉRITÉ

La consigne est de se taire !

Quant à Zola, il se prépare à
subir un déluge d'attaques en
tous genres...

Zola et ses aïeux
Le Rire, n° 171
Echos illustrés d'Henry Somme
12 février 1898



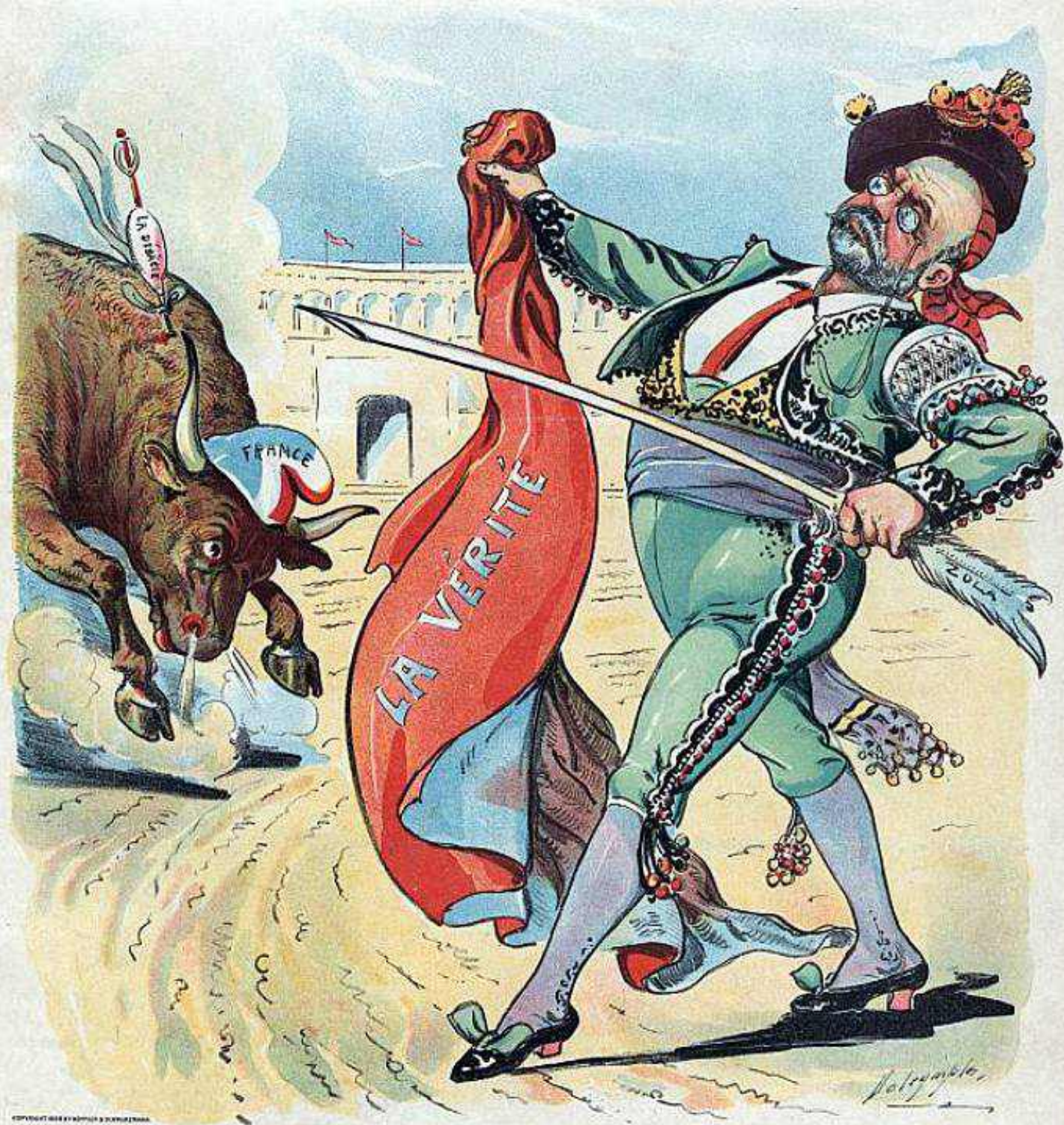
— Mes aïeux étaient Vénitiens...
Est-ce que positivement j'aurais
une lagune dans le cerveau ?



Le Petit Parisien, Supplément littéraire illustré, 13 février 1898

Louis Dalrymple
« The fearless
toreador »

Puck, New York
16 février 1898



THE FEARLESS TOREADOR.

Le Petit Journal

Le Petit Journal
N° 1000
Le Supplément Illustré
N° 1000

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

ABONNEMENTS

ANNUÉL 30 fr.
SEMESTRIEL 15 fr.
TRIMESTRIEL 8 fr.
QUINZAINE 4 fr.

Dimanche 27

DIMANCHE 27 FÉVRIER 1898

N° 1000



L'AFFAIRE ZOLA

Grave incident d'audience : le colonel Henry et le lieutenant-colonel Picquart

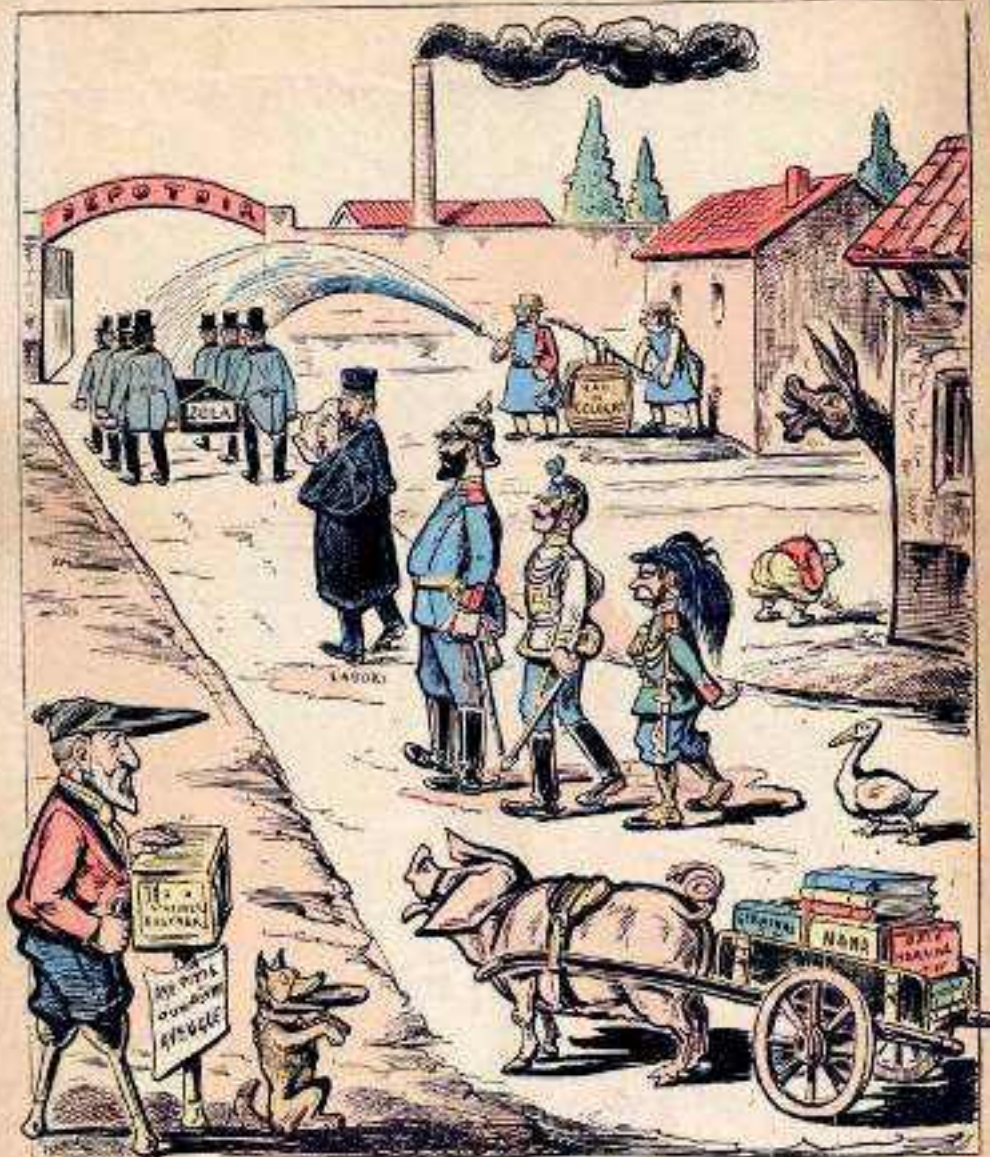
12 février 1898
Grave incident d'audience
entre Picquart et Henry à
propos de la pièce
« Ce canaille de D. »
Le différend se règlera
en duel le mois suivant.

Le Petit Journal
27 février 1898



Le lieutenant-colonel Picquart à la barre
L'Illustration, 19 février 1898

LA DÉBACLE, PAR FERTOM



Ah ! plaignez son pauvre sort (air connu).

Le 17 février, le général de Pellieux évoque les pièces secrètes accablantes pour Dreyfus.

Fertom

« La débâcle »

Le Piloni, 17 février 1898

PSST...!

Images
par

FORAIN
CARAN D'ACHE

PARAÎT LE SAMEDI

N° 3
19 Février 1898

Le NUMÉRO : 10 centimes.
Abonnements : France, 6 fr.; Étranger, 8 fr.

BUREAUX
10, rue Garibaldi, Paris

Cedant arma togæ

(Impression d'audience)



19/02/1898

Et on supporte ça!

N° 2 — 24 Février 1898

PARAIT LE JEUDI

Le numéro : 10 cent.

LE SIFFLET

ABONNEMENTS

En An : France, 4 francs; Étranger, 5 francs.

DIRECTEUR

ACHILLE STRENS

BUREAUX

10, Galerie du Théâtre-Français
(Paris, Paris, Paris)

Allons-y!

(Impression d'audience)



24/02/1898

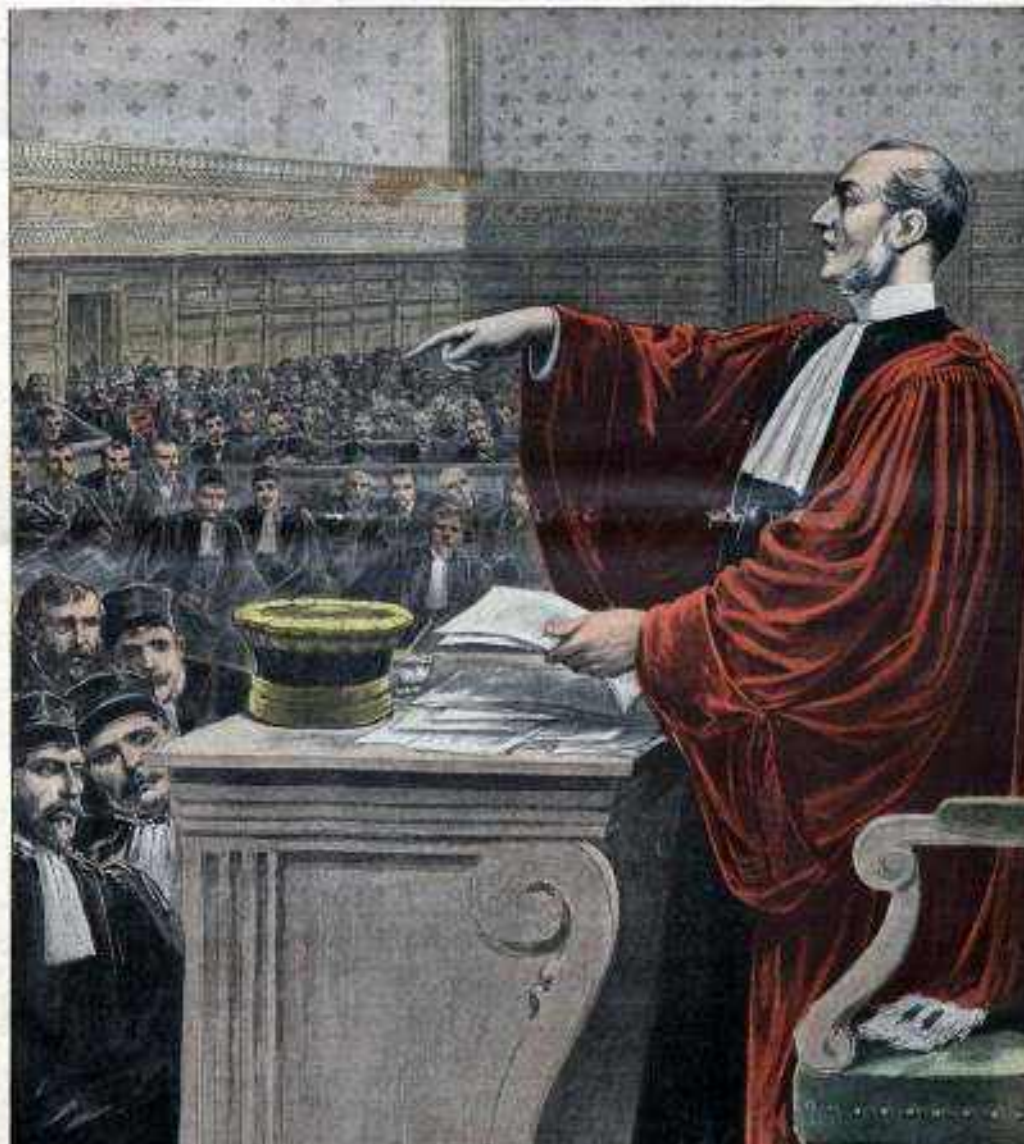
Et on supporte ça!



Ovation aux officiers – *Le Petit Journal*, 20 février 1898



— Taisez-vous, sales cabots, laissez passer les gloires de la France.



Le réquisitoire et le verdict - *Le Petit Journal*, 6 mars 1898

Directeur
ERNEST VAUGHAN

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois	Trois mois
PARIS	50	30	15
DÉPARTEMENTS ET ALGÉRIE	54	32	16
ÉTRANGER (Union Postale)	55	33	17

POUR LA RÉDACTION :

S'adresser à M. A. BERTHIER
Secrétaire de la Rédaction

Adresse télégraphique : AUREO-PARIS

Directeur
ERNEST VAUGHAN

LES ANNONCES SONT REÇUES :
142 — Rue Montmartre — 142
AUX BUREAUX DU JOURNAL

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ADRESSER LETTRES ET MANDATS :
à M. A. BOUIT, Administrateur

Téléphone : 102-88

L'AUREO

Littéraire, Artistique, Sociale

NOTRE PROCÈS-LE VERDICT

EMILE ZOLA, un An de Prison, 3.000 fr. d'Amende PERRENNX, 4 Mois de Prison, 3.000 fr. d'Amende

A Emile Zola

Emile Zola nous a fait le très grand honneur de soutenir, dans *L'Aurore*, le bon combat pour la justice et pour l'humanité.

Nous le remercions de nous avoir associés à son œuvre.

Nous sommes fiers d'avoir lutté avec lui contre le huis clos dans le huis clos, contre l'illégalité des jugements militaires, contre les abominables manœuvres de l'état-major, contre l'insolence du sabre.

Nous sommes fiers d'être frappés avec le glorieux défenseur de la vérité.

Et, comme lui, nous sommes bien tranquilles : nous vaincrons.

L'AUREO

NOTRE PROCÈS

Quatrième audience

(Fin.)

Réponse de M. Labori

Labori se lève pour répondre à l'insulte que vient de lui adresser l'avocat général ; aussitôt des cris partent des bancs réservés à l'état-major.

— Assez ! assez ! chut ! à bas Labori !

M. Labori, la voix rauque de fatigue, mais forte encore, se dresse à la barre.

— Il fallait ce dernier incident, s'écrie-t-il, tourné vers la foule, il fallait ce dernier incident pour montrer entre qui la dispute se passe : entre ceux qui plaident pour la justice et le droit, et ceux qui crient : Assez ! lorsque au nom de l'accusé l'avocat veut prendre, le dernier, la parole.

Puis s'adressant à Van Cassel :

— Vous m'appelez l'insulteur de l'armée, monsieur l'avocat général. Car c'est moi qui vous avez vué, puisque c'est moi qui parle depuis deux jours.

Je ne suis pas de ceux qui, sont habitués à de telles attaques, et je ne suis pas de ceux qui sont disposés à les souffrir.

Je n'accepte pas cette injure qui monte vers moi de votre siège, si haut, monsieur l'avocat général que vous soyez placé. Vous et moi sommes égaux, au même pied. Vous n'avez pas de leçon à me donner. Je vous refuse ce droit et je dis que si vous vous êtes levé pour prononcer ces courtes paroles, c'est que vous saviez qu'elles déclancheraient une manifestation que vous aviez le droit d'attendre d'une salle composée contre nous. (Mouvement.)

Il y a deux façons de comprendre le droit, messieurs les jurés. La question qui vous sera posée est celle-ci : « Zola est-il coupable ? » (Cris : Oui ! Oui ! Tumble.)

... Que ces clameurs vous dictent, messieurs, le droit de formé qui vous est imposé. Vous êtes les arbitres souverains, vous êtes plus haut que l'armée, plus haut que le pouvoir judiciaire, vous êtes la justice du peuple que jugera seulement le jugement de l'historien.

Si vous en avez le courage, dites que Zola est coupable d'avoir lutté contre toutes les hautes pour le droit, la justice et la liberté.

Des applaudissements éclatent. Des cris de : « Vive l'armée ! » répondent, en agitant des cannes, des chapeaux. C'est le tumulte indescriptible et c'est au milieu d'un déchaînement de discussions et de cris que les questions sont posées au jury.

La délibération

L'audience est suspendue. Le jury rentre dans la salle des délibérations. La foule, plus nombreuse que jamais, est de nouveau montée sur les bancs, sur les tables. C'est la cohue.

Par son acte, qu'il va glorieusement expier, il a réveillé les énergies mortes ; il a donné le grand exemple. Et c'est de cela que le remercient ceux, connus et inconnus, qui sous l'œil des juges en train d'achever leur besogne, viennent, profondément émus, lui serrer les mains.

Henri Varennes.

AUTOUR DE L'AUDIENCE

Dans les couloirs de Palais. — Les incidents. Une conférence de M. Déroulède. Dans la salle. — Clameurs de mort. — Sagaras

Je reviens du Palais, l'indignation dans l'âme et les oreilles encore assourdies par d'horribles clameurs de mort.

Il convient de constater, de prime abord, que, pendant toute la journée d'hier, le temple où la haute Justice rend ses arrêts a appartenu aux traineurs de sabre et aux bandes antisémites de Thiébaud et de Max Régis.

Trouvant que la pression exercée sur le jury par le général de Pellieux et le général de Boissière n'était pas suffisante encore, ces gens ont tenu à y ajouter leurs vociférations et leurs menaces.

Des nids, la salle du Harlay présentait le spectacle de la plus vive animation. Une foule considérable s'y pressait, dans laquelle on remarquait tous les antisémites connus pour lesquels la police s'était montrée remplie de bienveillance.

A une heure et demie, M. Déroulède arrive accompagné de M. Marcel Habert. Un groupe d'une vingtaine de personnes se forme autour de lui. L'ancien ligueur se met alors à parler. Encore tout rempli des souvenirs de l'affaire Norton — à laquelle il fut étroitement mêlé avec M. Millévoix — il déclare sérieusement que Clemenceau était un agent de l'Angleterre.

— Je vous conseille bien de parler, lui cria un assistant indigné, vous qui avez fait le boulangisme.

— Oui, répondit M. Déroulède, je le revendique, et je le regrette. J'aimerais mieux, je l'avoue, voir au pays moins de liberté qu'il n'en a. De cette façon, il n'y aurait ni plus ni moins.

de bonne pleurant sur sa tête. Les gardes l'empoignent. Ils le battent à leur tour, en l'entraînant.

— Mais, laissez-moi ! leur dit-il enfin. Vous ne me connaissez donc pas ? Je suis M. Martin, chef adjoint du bureau de la police municipale.

C'est fini. L'infâme jugement est rendu. Les officiers paraissent à la porte des démons. Des cris frénétiques de : « Vive l'armée ! » les accueillent. Quelques personnes qui crient : « Vive la France ! » sont assommées. L'armée seule doit être acclamée. L'armée — et le sabre !

Le sabre, hélas ! n'est pas loin. Ainsi que le constatait récemment M. Paul de Cassagnac, il lui a l'horizon de notre ciel, comme une constellation nouvelle. Hélas !

Ph. Dubois.

PLAIDOIRIE

DE

M. GEORGES CLEMENCEAU

Messieurs les jurés,

Nous voici à la fin de cet ému débat. Après la magnifique plaidoirie du jeune maître de la parole que nous avons tous applaudie, je n'ai aucune démonstration à ajouter, et je me reprocherai de vous retenir ici plus longtemps qu'il n'est absolument nécessaire.

M. Labori vous a dit un grand drame : un homme est là-bas, peut-être le pire criminel qui se puisse concevoir, peut-être un martyr, une victime de la faillibilité humaine. Il vous a montré toutes les puissances organisées pour la Justice, coalisées contre la Justice, et il vous a appelé à la révision d'un grand procès.

Où, c'est un grand drame qui s'est déroulé devant vous ; vous avez vu les acteurs comparaitre à cette barre, vous, les juges, et, après que vous aurez jugé, l'opinion publique française, la France tout entière vous jugera.

C'est pour obtenir le verdict de cette opinion publique que M. Emile Zola, a commis volontairement, l'acte qui l'a conduit devant

vous aujourd'hui. Et si quelques doutes ont pu subsister au profit de l'accusé, nous en aurions inégalement tenu trace dans la sentence. Mais le juge a dit : la mort. Sans l'article 6 de la Constitution de 1894 qui abolit la peine de mort en matière politique, Dreyfus aurait été fusillé.

Le crime de Dreyfus peut être assimilé à un crime politique. Je réponds hardiment : non. Ces deux hommes, comprenant de façon différente les intérêts de la commune patrie, combattaient de tout leur effort pour la monarchie ou la république, le despotisme ou la liberté, qu'ils faisaient également les uns contre les autres, qu'ils conspiraient, qu'ils s'entretenaient, on n'a pas le droit de confondre dans leur sang l'ennemi public qui livre personnellement ce que chacun d'eux prétend défendre. Comment les jurons s'en sont-ils arrivés à penser (c'est une parole confuse entre deux actes qui sont la contradiction l'un de l'autre) Je l'ignore, et je ne le salue pas de leur travail.

Sans doute, je suis assis ici, résolvant que jamais l'ennemi de la patrie ne sera plus facile, il y a quelques semaines, un malheureux enfant de vingt ans coupable d'avoir été un hôte de sa tunique à la tête du président du conseil de guerre, tandis que le traître Dreyfus devait partir pour l'île Noire, on l'attendait le jour de la Canaille. Hier, à Bordeaux, le soldat Brivet, du corps des disciplinaires du château d'Oléron, comparait devant le conseil de guerre de la Gironde pour bris d'objets de casernement. À l'audience, il lance son légal sur le commissaire du gouvernement. La mort. Et pour l'homme qui facilite à l'ennemi l'évacuation de la patrie, qui appelle les Bavarois de Bavière à de nouveaux massacres, qui ouvre le chemin aux incendiaires, aux fusillades, aux vols de territoire, aux horreurs de la patrie, une vie paisible, toute aux joies de la culture du coquelicot. Il n'y a rien de si évident.

Je souhaite assurément que la peine de mort disparaisse de nos codes. Mais qui ne comprend que le Code militaire en sera de toute nécessité le dernier aile ? De fait, aussi longtemps qu'il subsistera des armées, il aura probablement difficile de les voir autrement que par une loi de violence. Mais si, dans l'édifice des civilisations, la peine de mort est l'ultime degré, il me semble qu'elle doit être réservée pour le plus grand crime, qui est, à n'en pas douter, la trahison. Tous les malheureux affreux qui insistent sur ce point, c'est d'ailleurs, quand on fait une vie tranquille au traître.

J'estime, quant à moi, la réclusion perpétuelle une peine plus sévère que la mort. Et le bagne ? qui donc prétendrait si le traître allait traîner la chaîne des forçats ?

Puisse le malheur venir qu'il y ait des épreuves de trahison, il faut que ce crime apparaisse aux yeux de tous comme le plus exécrationnel forfait qui se puisse commettre, et le plus impitoyablement frappé. Malheureusement, dans l'état d'esprit où nous sommes, le triste incident qui a si vivement ému l'opinion n'est, pour beaucoup, qu'un

On vous dit : une pièce a été communiquée au chambre du conseil. Se rend-on bien compte de ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'on juge un homme, qu'on le condamne, qu'on le flétrit, qu'on déshonore à jamais son nom, celui de sa femme, celui de ses enfants, celui de son père, de tous ceux qu'il peut aimer, sur une pièce qui ne lui est pas montrée. Messieurs, qui d'entre vous ne se révolterait à la pensée d'être condamné dans ces conditions ? Qui d'entre vous ne crierait vers nous pour demander justice, après un semblant d'interrogatoire, après un débat de pure forme, des juges réunis hors sa présence, prononçant sur son honneur et sur sa vie, le condamnant sans appel sur une pièce dont il n'aurait pas même eu connaissance ? Qui d'entre nous accepterait de se soumettre à un pareil jugement ?

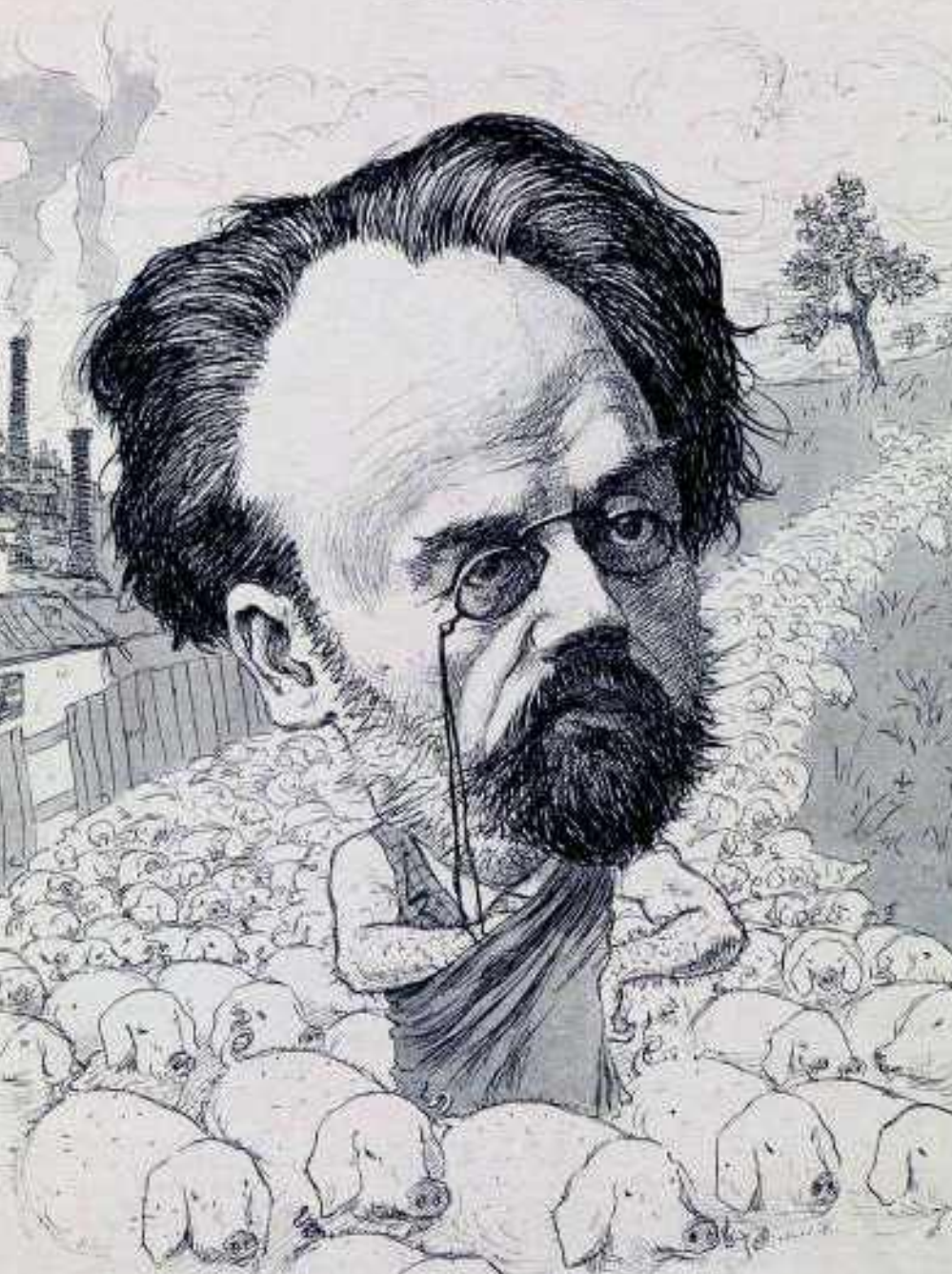
Si cela est vrai, messieurs, je dis qu'il y a un devoir supérieur à tous autres, c'est qu'un tel procès soit révisé. Je ne veux pas examiner en ce moment la question de savoir s'il y a des présomptions d'innocence ou si elles sont.

J'ai écouté la belle plaidoirie de M. Labori et je ne vous cache pas que j'en suis maintenant à penser qu'il y a les plus grandes présomptions pour que Dreyfus soit innocent. Je ne puis pas l'affirmer absolument, je n'ai pas qualité pour le faire. Vous-mêmes, messieurs, quel que soit votre jugement, vous n'avez pas à vous prononcer sur l'innocence de Dreyfus ; tout ce que vous pouvez dire, c'est qu'il y a un jugement qui n'a pas été rendu dans les formes légales. La forme ici, à la vérité, emporte le fond. Quant le droit d'un seul est lésé, le droit de tous se trouve en péril, le droit de la nation elle-même. Nous aimons la patrie, ce n'est le monopole de personne, croyez-le bien, mais la patrie, ce n'est pas seulement le sol, c'est aussi un foyer de droit et de justice auquel se rattachent tous les hommes, si différents qu'ils soient d'opinion, amis ou ennemis. C'est un foyer commun à tous, une garantie de sécurité, de justice égale pour tous.

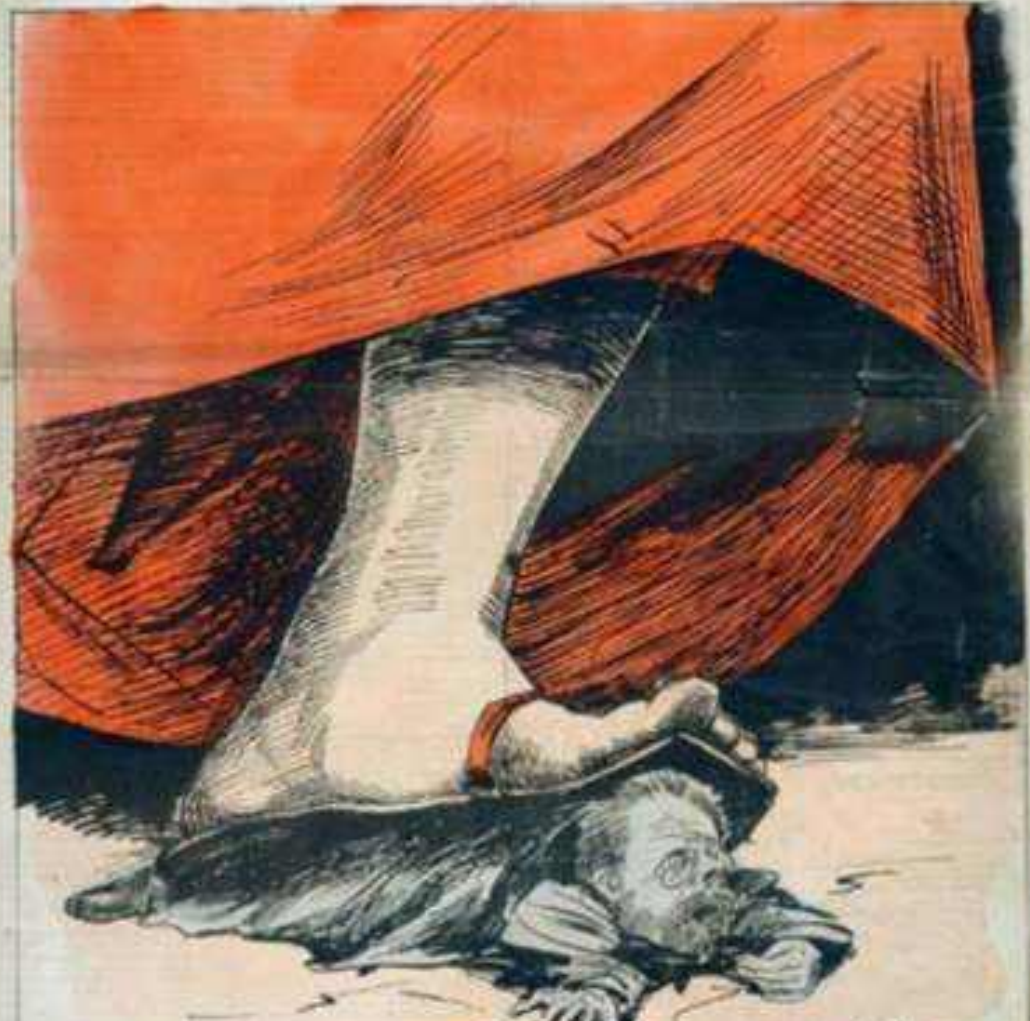
Cette patrie, vous ne pouvez la concevoir sans la justice. Les gouvernants qui la représentent, les juges, les soldats, les ouvriers, qu'ils soient, peuvent se tromper, et toute la question, dans la question présente, est de savoir si ces hommes se sont trompés.

Quand j'ai écrit l'article dont je vous ai

ZOLA ET SES « INTELLECTUELS »



La France illustrée, 26/02/1898



La Cloche illustrée, 26/02/1898

Le Petit Journal

Le Petit Journal
Fondé par J. L. L. L.
Le Supplément Illustré
Paraît tous les Dimanches

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ
Huit pages : CINQ centimes

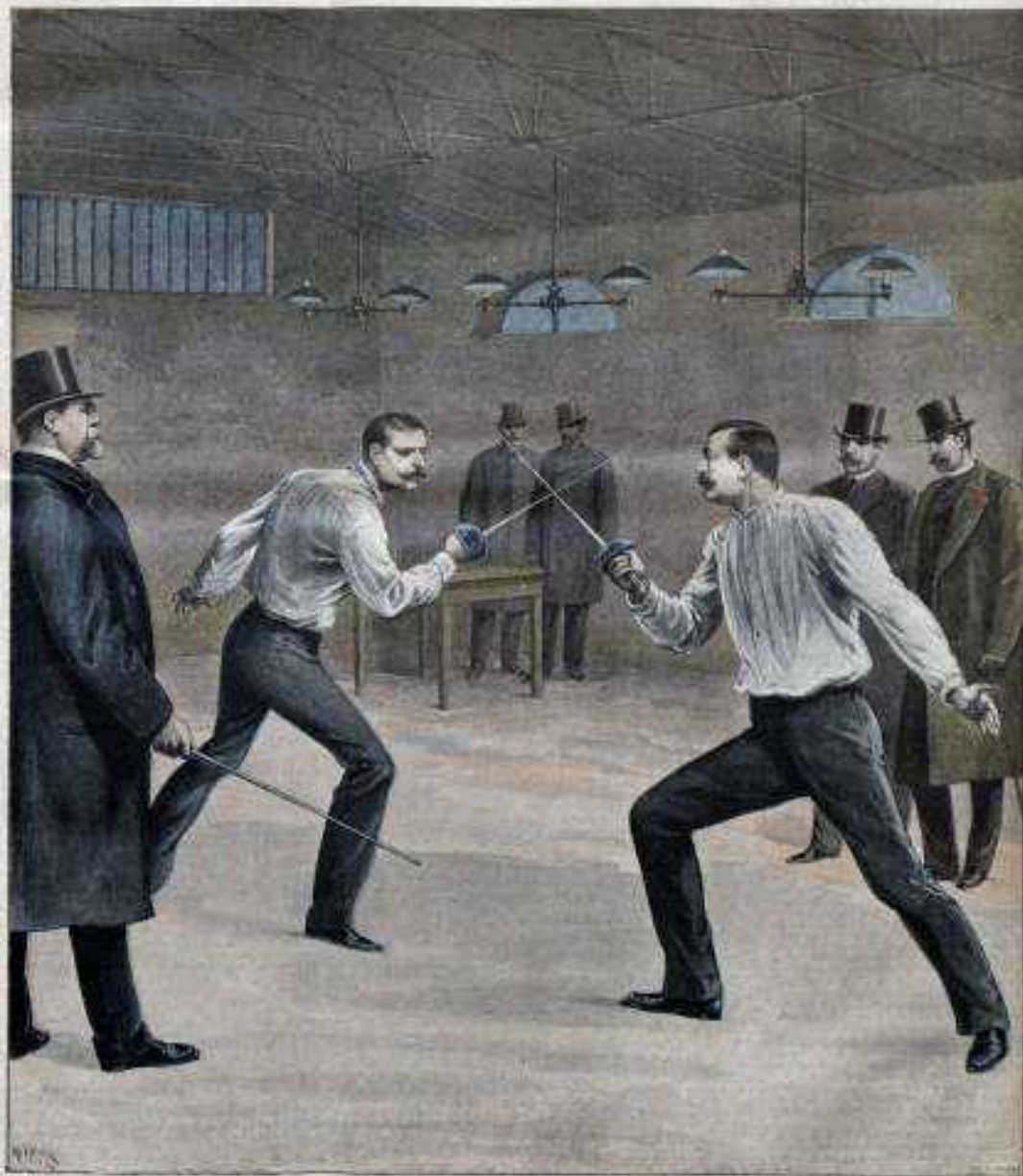
ABONNEMENTS

ANNUÉL	2 fr.	25
SEMESTRIEL	1 fr.	12
TRIMESTRIEL	0 fr.	6

Paris 383

DIMANCHE 20 MARS 1898

Numéro 383



LE DUEL HENRY-PICQUART

5 mars
Duel entre Henry et Picquart

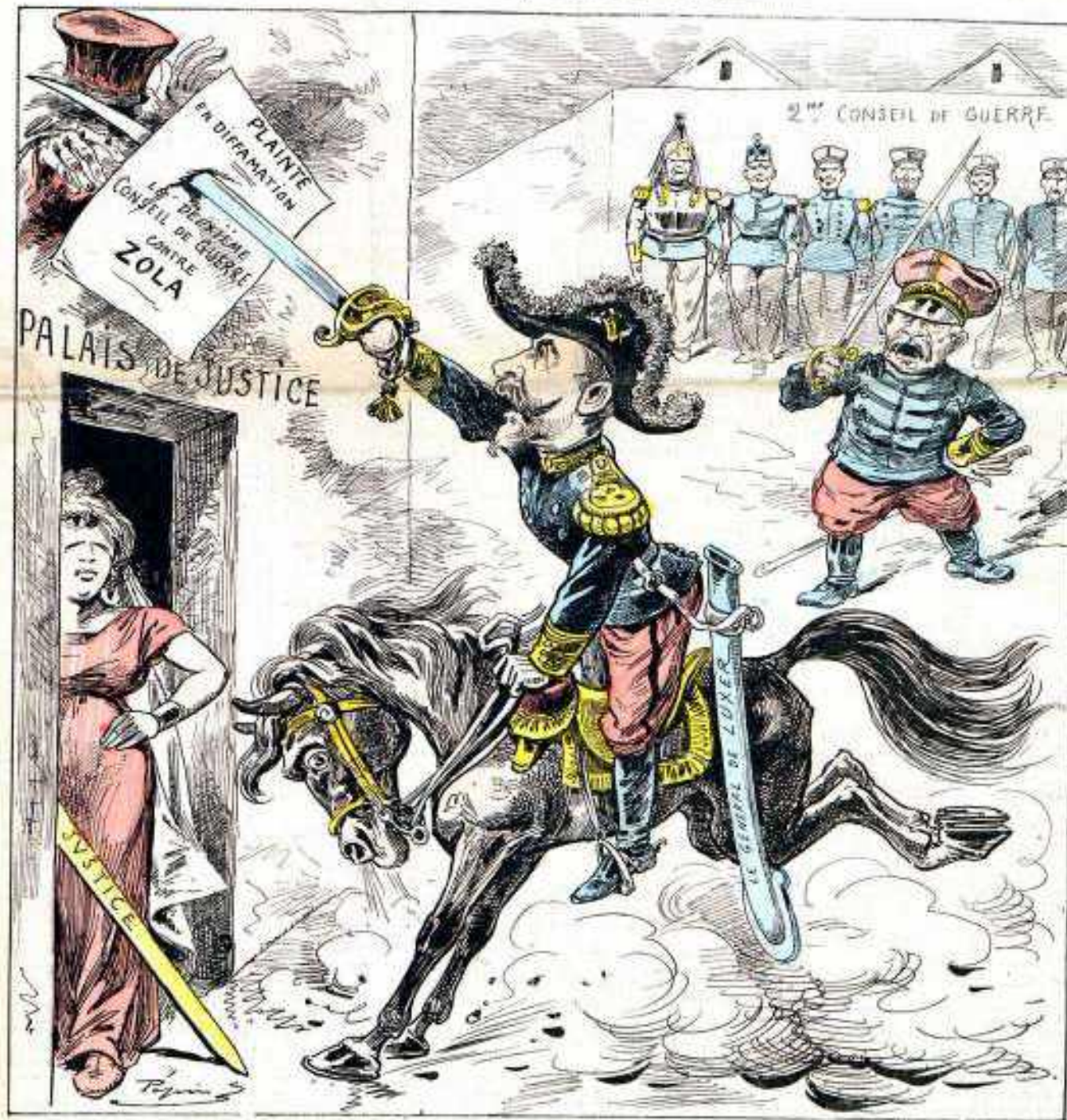
Le Petit Journal
20 mars 1898

2 avril
La Cour de cassation casse
l'arrêt de la Cour d'assises
pour vice de forme.
Il faudra intenter un second
procès à Zola.

Le Petit Journal
17 avril 1898



AUTANT, N. D. D...!



Reprise d'un mouvement qui a été mal exécuté.

Le Grelot
17/04/1898

4 juin 1898
Fondation par Ludovic
Trarieux de la Ligue des
droits de l'Homme



Le Petit Journal

Le Petit Journal

SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS

Huit pages : CINQ centimes

PARIS 100 F. 3 M. 2 F. 6
DEPARTEMENTS 105 F. 3 M. 2 F. 6
ÉTRANGER 120 F. 3 M. 2 F. 6

Neuvième année

Dimanche 10 Juillet 1898

Numéro 398



Si vous continuez, je vous mets tous à la porte!!!

Vive agitation dans la nouvelle Chambre issue des élections législatives des 8-22 mai.

Le 7 juillet, le nouveau ministre de la guerre, Cavaignac, revient sur les pièces secrètes qui ont prouvé la culpabilité de Dreyfus, mais les dreyfusards les accusent d'être toutes fausses.

« Si vous continuez, je vous mets tous à la porte ! »

Le Petit Journal
10 juillet 1898

Second procès de Zola en cour d'assises

18 juillet 1898

Il passe en Angleterre avant sa
condamnation prévisible à
un an de prison et 3000 francs d'amende

La révision du procès 1898-1899



L'ÉNIGMATIQUE PICQUART ET LE SYMPATHIQUE ESTERHAZY

Dessiné de C. LÉANDRE

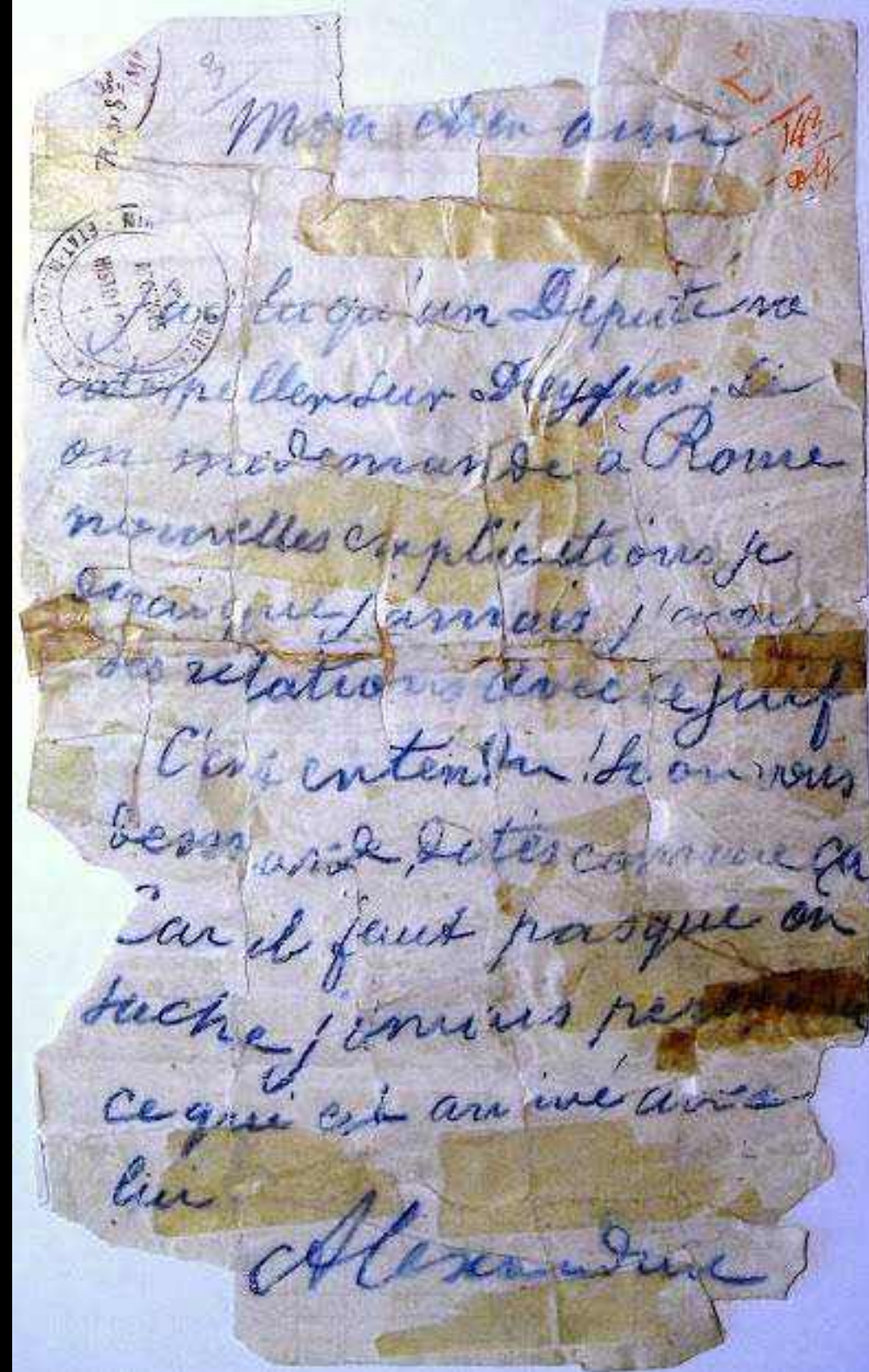
Charles Léandre
« L'énigmatique Picquart
et le sympathique
Esterhazy »

Le Rire, 30 juillet 1898

Le 13 août, le capitaine Cuignet,
chargé par Cavaignac
d'examiner toutes les pièces du
dossier secret, s'aperçoit que la
lettre mentionnant explicitement
Dreyfus est un faux.

Le 30 août, pressé par Cavaignac,
le colonel Henry avoue la
falsification. Il est arrêté et
incarcéré au mont Valérien.

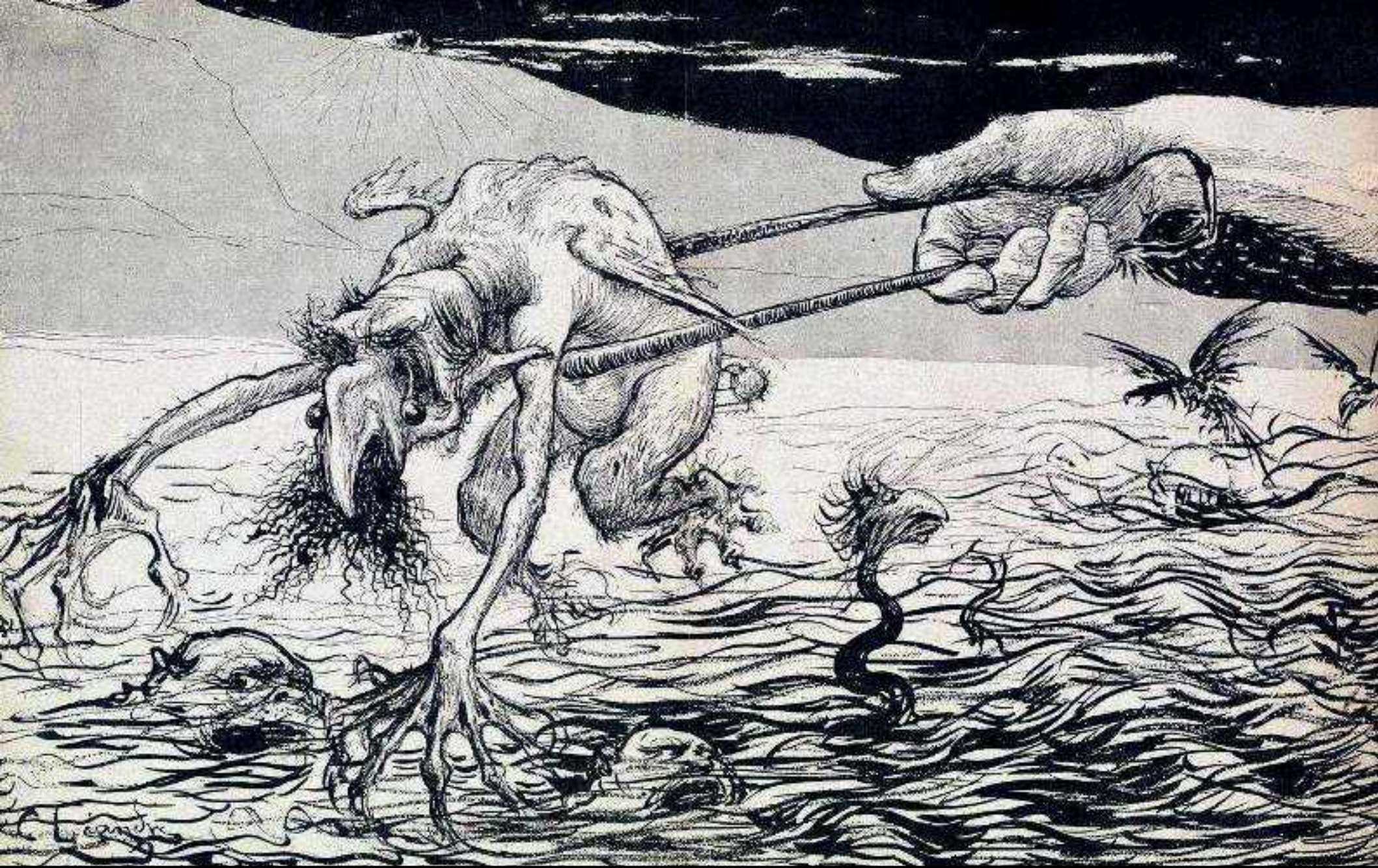
Le 31 août, Esterhazy est mis à la
réforme. Il s'enfuit en Belgique
puis à Londres.



Mon cher ami

Je te dis que un Député me
interpellera sur Dreyfus. Si
on me demande à Rome
nouvelles explications je
saurai que j'aurai j'aurai
des relations avec le juif
C'est entendu! Si on nous
besoigne, dites comme ça
Car il faut pas que on
sache j'en suis persuadé
ce qui est au moment
lui

Alexandre



Charles Léandre - « La main de la justice jette Esterhazy dans le torrent des immondices humaines sous le regard du dieu vengeur des iniquités. »

Le Rire, 16 septembre 1899

LA PETITE RÉPUBLIQUE

JOURNAL SOCIALISTE

RÉDACTION : 4, RUE PAUL-LELONG, 4

ADMINISTRATION : 111, RUE RÉAUMUR, 111

PREMIER ABONNEMENTS :

PARIS ET DÉPARTEMENTS : 1 00 00 5 00 10 00 15 00 20 00

ÉTRANGER (Y compris l'Algérie) :

1 50 00 6 00 11 00 16 00 21 00

RÉDACTEUR EN CHEF : GÉRAULT-RICHARD

ADRESSES LETTRES ET MANDATS A

M. MAURICE DEJEAN, DIRECTEUR ADMINISTRATEUR

LES ANNONCES SONT REÇUES :

AUX BUREAUX DU JOURNAL, 111, RUE RÉAUMUR (Tél. 101-00)

et chez MM. GODEMENT & Co, 15, rue de la Grange-Batelière

ARRESTATION DU COLONEL HENRY Ses Aveux.- Au Mont-Valérien

LES FAUSSAIRES, par JEAN JAURÈS

ARRESTATION du Colonel Henry

UN FAUSSEUR. — LA LETTRE DÉCISIVE. — LES AVEUX DU COUPABLE

Cette nuit, l'Agence Havas communiquait la note suivante :

Aujourd'hui, dans le cabinet du ministre de la guerre, le lieutenant-colonel Henry a été reconnu et s'est reconnu lui-même l'auteur de la lettre en date d'octobre 1896 où Dreyfus est nommé.

M. le ministre de la guerre a ordonné immédiatement l'arrestation du lieutenant-colonel Henry qui a été conduit à la forteresse du Mont-Valérien.

LE COLONEL HENRY

Le lieutenant-colonel Henry est chef du service des renseignements, entrant d'espionnage, à l'Etat-Major du ministre de la guerre.

Il avait précédé le colonel Picquart dont il avait conjuré la perte, de complicité avec du Paty de Clam, Gonze et Bondeffo.

Initialement, j'ai fait passer sous les yeux de la Chambre une note prise où le nom de Dreyfus figure en toutes lettres. (Mouvements.)

Un moment où fut déposée l'interpellation de M. Castelin, aux mois d'octobre et de novembre 1896, les correspondants en question s'agitaient pour des raisons qui sont indiquées fort clairement dans les lettres que j'ai eues sous les yeux, et alors l'un d'eux aux écrits la lettre dont voici le texte :

« J'ai lu qu'un député interpellait sur Dreyfus. Si... j'ai un membre de phrase qui se ne puis dire, je dirai que j'en ai eu » des relations avec ce juif. C'est entendu. »

« Si on vous demande, dites comme ça, car il faut pas qu'en cache jamais par » sentes ce qui est arrivé avec lui. » (Bruit.)

M. ALAUSSE HENRY. — C'est clair.

M. le ministre de la guerre. — J'ai peut-être l'originalité matérielle et l'authenticité morale de ce document... etc., etc.

LA FABRIQUE DE FAUX

Dans son lumineux article, Jaurès démontrait la grossière imbécillité de ce document et il laissait entendre quels en étaient les auteurs.

Il disait qu'une fabrique de faux avait été installée et fonctionnait dans une annexe du ministère de la guerre.

Il ne se doutait guère que sa parole de vérité recevrait une aussi prompt confirmation.

Comme tant de fois, comme toujours, il aura vu juste, il aura de sa voix si puissante de sincérité et de logique, confondus les ennemis du droit.

Les aveux du faussaire Henry ouvrent le dénouement de l'épouvantable

avec le véritable coupable, avec le véritable traître, Esterhazy. En le défendant, ils se défendaient.

Quand il y a une erreur judiciaire, une sorte de solidarité criminelle s'établit entre les juges qui ont frappé l'innocent et le vrai coupable qui a bénéficié de leur erreur : c'est l'héritier commun du vrai coupable et des juges que l'erreur ne soit pas reconnue ; et quand les juges ne se sent pas haussés, par un effort de conscience, au-dessus de leur misérable amour-propre ou de leur bas intérêt, cette solidarité monstrueuse du juge et du criminel aboutit bientôt à une action commune.

Le vrai coupable et les juges se coalisent pour maintenir au bagne l'innocent : c'est l'extrême de la plus violente et, semble-t-il, la plus paradoxale, mais la plus logique aussi de l'institution de justice, quand une fois elle est faussée par l'erreur et qu'elle ne consent pas elle-même à son redressement.

C'est ainsi que dès octobre et novembre 1896, à mesure que l'enquête du colonel Picquart se hâta vers une crise, il se pouvaient Esterhazy et les bureaux de la guerre une agissante complaisance.

Le faux cité par M. Gavignone est le premier produit de cette collaboration.

Quelle a été la forme exacte de celle-ci ? Quel a été, entre Esterhazy et du Paty de Clam, le partage du travail ? Peut-être un jour le pourrons-nous dire. Mais qu'Esterhazy averti du danger par l'Etat-Major, ait pris l'initiative des faux, ou qu'un collègue des bureaux de la guerre en aient fait la commande directe, il importe peu.

Ce qui est sûr, c'est que le faux de ne-

Dreyfus devenait comme un point de cristallisation autour du quel les volontés un moment incertaines allaient se fixer de nouveau.

Appeler à des hommes qui craignent de s'être trompés et qui ne veulent pas en convenir la preuve fautive qu'ils ont été dans le vrai, mettre le mensonge au service des prétentions d'innocence n'est pas, après tout, d'une grande audace. Esterhazy et du Paty de Clam pouvaient, sans trop de péril, tenter ce premier coup.

Mais cela ne suffisait pas. Il ne suffisait pas non plus d'expédier au loin le colonel Picquart. Malgré tout, une enquête devançait. Malgré tout, le petit bleu adressé par M. de Schœnherg à Esterhazy, l'écriture d'Esterhazy identique à celle de Dreyfus, les déclarations faussées, les renseignements recueillis sur le front, tout cela subsistait.

Il fallait donc urger de dissocier l'enquête du colonel Picquart et le colonel Picquart lui-même. C'est à quoi, dès son départ, les conjurés vont s'employer en fabriquant d'autres pièces fausses.

IV

Le colonel Picquart quitte Paris vers le 15 novembre 1896, trois jours avant l'interpellation Castelin. Il part, pour une sorte d'exil mal dissimulé, laissant derrière lui, dans les bureaux de la guerre, des ennemis implacables, laissant son œuvre et son nom exposés à tous les assauts, à toutes les calomnies. Il n'a qu'un moyen de défense : ce sont les lettres qu'en septembre-décembre, tout récemment,

celui que je viens de dire et le capitaine Lallmand, appelé en témoignage, en confirmèrent l'exactitude.

Le général de Pellieux accepta, sans objection aucune, sans réserves, les paroles de ce dernier, je le répète : il n'y a là-dessus ni l'ombre d'un doute ni la plus légère contestation.

UNE LETTRE FAUSSE

Oui, mais un mois après, l'interprétation erronée et fantaisique que les bureaux de la guerre voulaient donner à cette lettre prenait corps dans une pièce fautive. Une lettre, signée Sperranza, était adressée, le 15 décembre 1896, au colonel Picquart.

Cette lettre contenait ces mots : « Depuis votre malencontreux départ, votre œuvre est compromise ; le général-dieu attend des instructions pour agir. » Que cette lettre soit un faux, ceci encore n'est plus contesté.

On peut discuter sur la qualité juridique de ce faux. On peut essayer de soutenir, comme l'ont fait les amis d'Esterhazy et de du Paty de Clam, que ce n'est pas un faux, proprement dit, parce que le mot Sperranza ne représente pas un personnage réellement existant.

On peut se dire que, d'ailleurs, l'ont fait Verrier et Rochefort en leur bienveillance attendrissante pour le délégué union, que cette pièce fautive, destinée à perdre le colonel Picquart et à le débarrasser, n'est qu'une plaisanterie innocente, une caricature dans la guerre.

La lettre frauduleuse et fabriquée du 15 décembre fait donc cela à la lettre authentique du 27 novembre, telle que les bureaux de la guerre l'avaient comprise ou avaient affecté de la comprendre.

Si donc le général de Pellieux avait voulu mener son enquête jusqu'à la vérité, il ne se fût pas arrêté à Souffrin ; et dans l'hypothèse où celui-ci était le faussaire innocent, il eût cherché quels étaient ses inspirateurs et ses conseillers.

Il n'a tourné court, parce que c'est une lettre fautive, parce qu'il eût trouvé les vrais coupables. Il est impossible qu'il eût osé s'en aller.

Dans l'entourage du colonel Picquart et de Mlle de Comminges, tout le monde savait quel était le vrai sens du mot « demi-dieu ». Pour se dispenser d'employer ce mot « demi-dieu » dans la lettre fautive du 15 décembre, on n'a pas hésité à employer le mot « général-dieu ».

C'est donc dans les bureaux de la guerre qu'est l'origine certaine de cette lettre certainement fautive ; c'est là qu'est le nid de la vipère.

II

Et la monstrueuse machination de mensonge qu'a pris dans son engrenage toutes les institutions de notre pays continue avec une incroyable audace. Après avoir inspiré et soutenu la fautive lettre des attachés militaires afin d'achabier Dreyfus, les bureaux de la guerre, au

ALLONS-Y!



Tempora nubila.

11/09/1898



Suicide d'Henry le 31 août - *Le Progrès illustré*, 11/09/1898

La Revision



La Revision?... soit... Mais avec le poteau et les douze balles, cette fois,

Le 3 septembre, Lucie Dreyfus demande au garde des sceaux de saisir la Cour de cassation d'un pourvoi en révision contre le jugement de 1894.

Caran d'Ache

« La révision soit... Mais avec le poteau et les douze balles, cette fois. »

Psst... !, 3 septembre 1898

Après un meeting violemment
antidreyfusard le 26 septembre,
au cours duquel Déroulède
s'est écrié :
« Si Dreyfus rentre en France,
il sera écharpé. »

Edouard Pépin
« Les rabatteurs »
Le Grelot, 2 octobre 1898

38^e ANNÉE — N° 3.431 FRANCE : 15 CENTIMES 2 Octobre 1898

BUREAUX
15, rue Dorgès, 15
PARIS

ABONNEMENTS
FRANCE
Un an, 10 fr.
Six mois, 5 fr.
Trois mois, 3 fr.
Un trimestre, 1 fr.

ABONNEMENTS
ÉTRANGER
Un an, 12 fr.
Six mois, 6 fr.
Trois mois, 3 fr.
Un trimestre, 1 fr.

REDACTEUR
M. J. HANOT

LE GRELOT

BUREAUX
15, rue Dorgès, 15
PARIS

ABONNEMENTS
FRANCE
Un an, 10 fr.
Six mois, 5 fr.
Trois mois, 3 fr.
Un trimestre, 1 fr.

ABONNEMENTS
ÉTRANGER
Un an, 12 fr.
Six mois, 6 fr.
Trois mois, 3 fr.
Un trimestre, 1 fr.

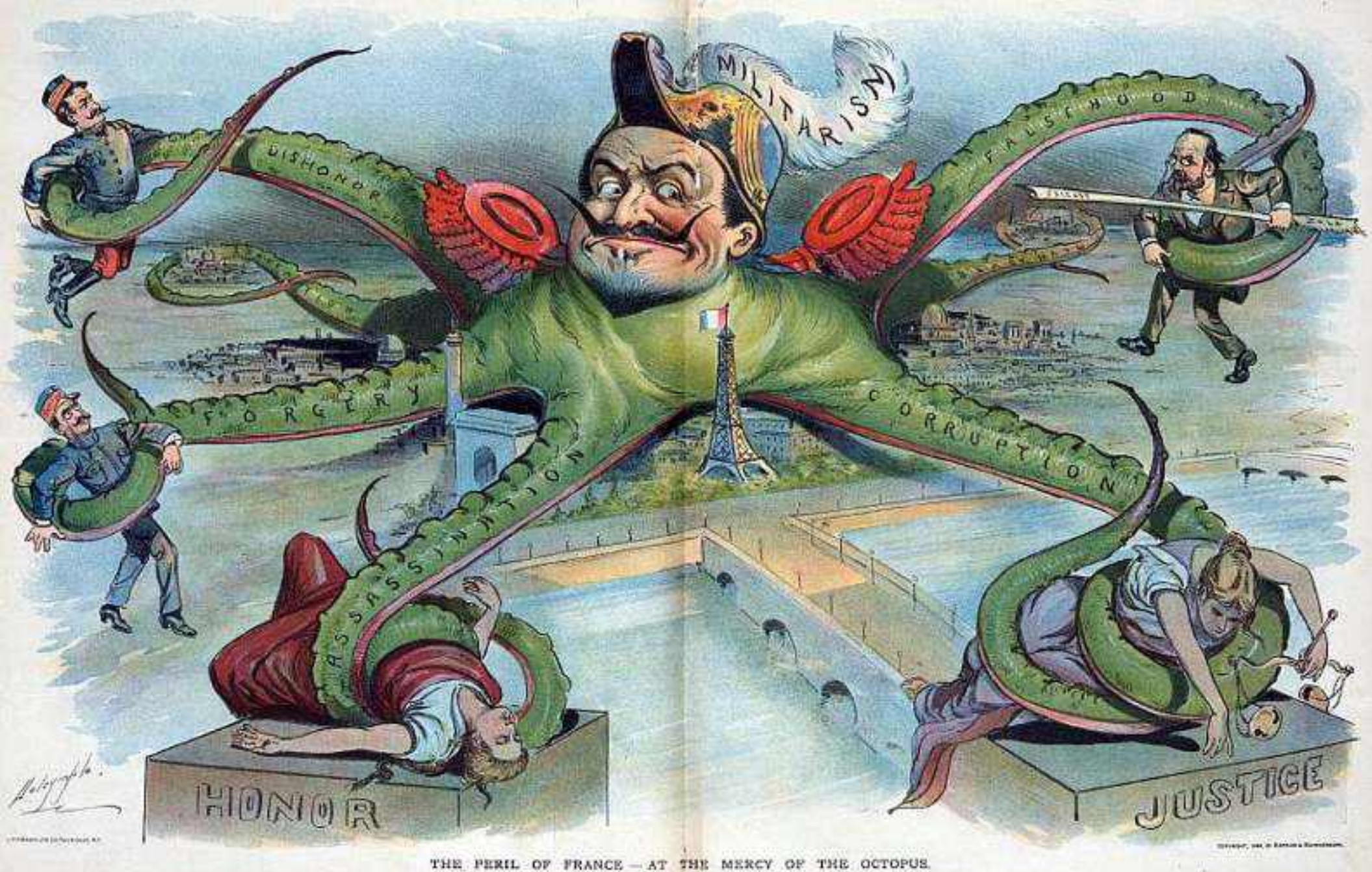
REDACTEUR
M. J. HANOT

Voir en tête de la deuxième page les conditions auxquelles on peut recevoir gratuitement le GRELOT

LES RABATTEURS



Malheur à la Vérité !...

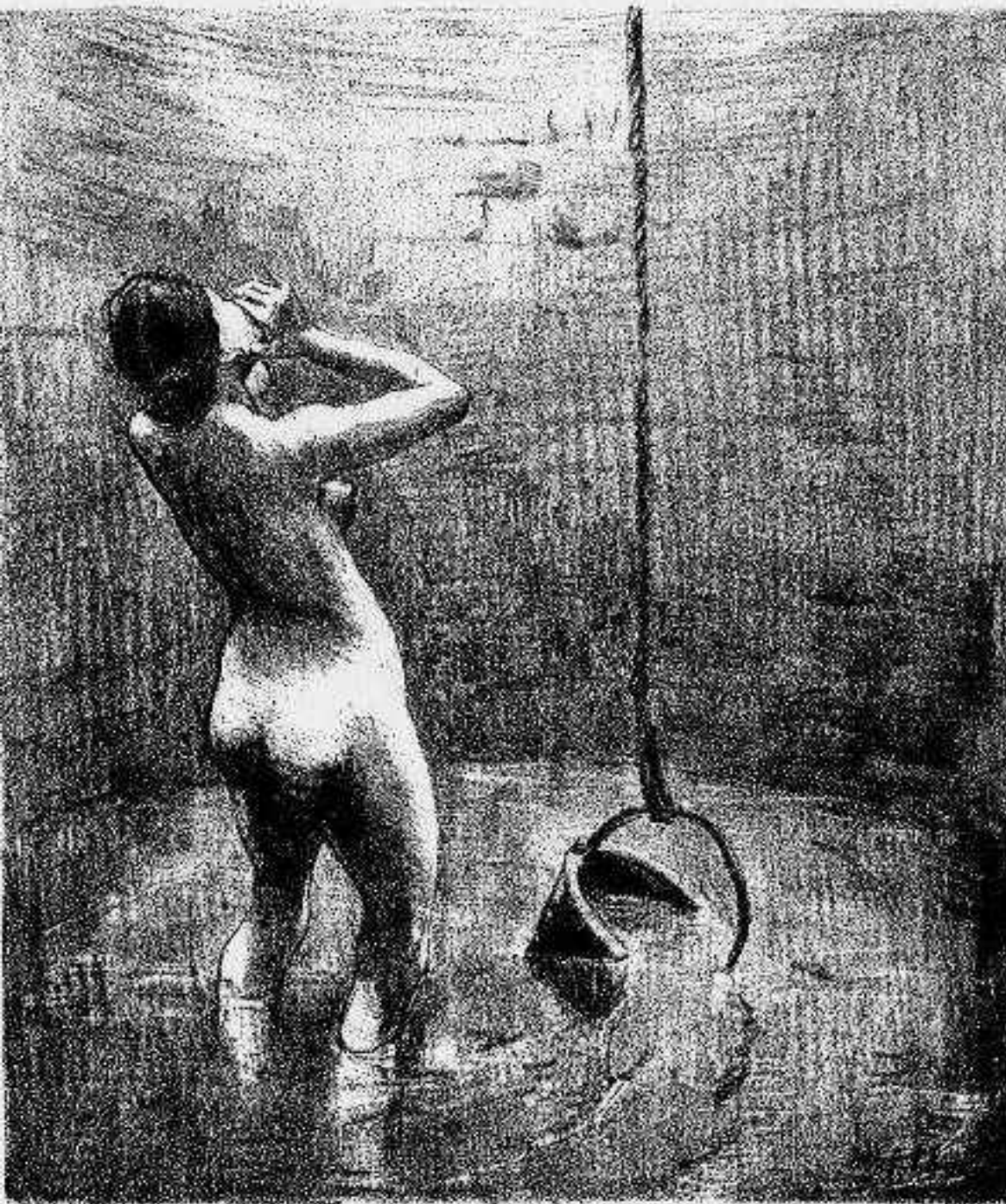


Louis Dalrymple - *Puck*, New York, 26 octobre 1898

UN TRAITRE

Affiche dreyfusarde - 29/11/1898

Impatience



Henri-Gabriel Ibels
« Impatience »

Le Sifflet
30 décembre 1898

— Hé, là-haut! ça sera-t-il pour cette année?

Fondation de la Ligue de la
Patrie française
le 31 décembre 1898.

Elle rallie bientôt Maurras,
Barrès, Coppée, Léon
Daudet, Caran d'Ache et
d'autres.

Charles Léandre
« Trois têtes sous un même
bonnet... à poil »
Le Rire, 25 mars 1899

N° 229. 5^e année. 25 Mars 1899.

15 centimes.

Le Rire

Un an : 10 fr. 50
Six mois : 5 fr. 50
Trois mois : 3 fr. 50
Hors France : 5 fr. 50

JOURNAL HUMORISTIQUE PARAISSANT LE SAMEDI

40, rue Saint-Joseph, 40
PARIS
Les mandats et chèques
sont acceptés sans frais.

M. TOULOUZE, Directeur. — Paris : J. L. L. — M. André ALEXANDRE

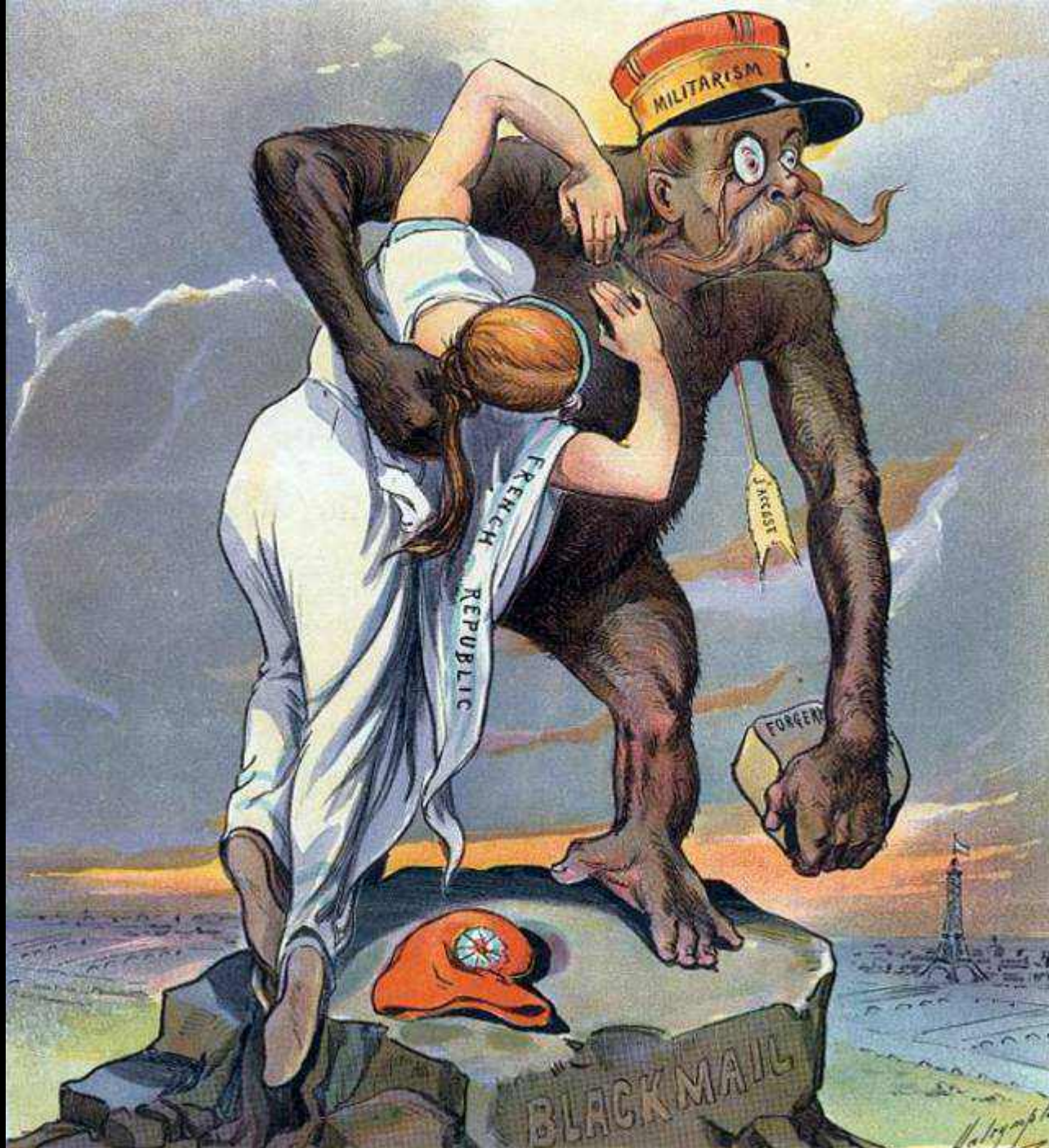
Le rédacteur en chef du Rire est responsable des opinions exprimées par ses collaborateurs.

TROIS TÊTES SOUS UN MÊME BONNET... À POIL.



Barrès. — Coppée. — Lemaître.

Dessin de C. Léandre.



Louis Dalrymple - « Will she be rescued ? »
Puck, New York, 18 janvier 1899

Après la mort du président Félix
Faure, opposé à toute révision,
l'élection le 18 février 1899
d'Emile Loubet
présenté comme « l'élu des juifs »
ouvre enfin la voie
d'une possible révision
du procès Dreyfus

Edouard Pépin
« Le mauvais œil »
Le Grelot, 26 février 1899





Suddeutscher Postillon - Munich – mars 1899

BUREAU
N. 124 Boulevard
PAIS
ABONNEMENTS
FRANCE
EN AV. 3 fr.
EN V. 2 fr.
TOUT L'AN. 2 fr.
EN V. 2 fr.
PARAIT LE DIMANCHE
ADMINISTRATEUR
M. F. BÉGIN - N. F. BÉGIN
Généraliste

LE GRELOT

BUREAU
N. 124 Boulevard
PAIS
ABONNEMENTS
ÉTRANGER
EN AV. 4 fr.
EN V. 3 fr.
TOUT L'AN. 3 fr.
EN V. 3 fr.
PARAIT LE DIMANCHE
ADMINISTRATEUR
M. F. BÉGIN - N. F. BÉGIN
Généraliste

Voir en tête de la deuxième page les conditions auxquelles on peut recevoir gratuitement le GRELOT

LA VÉRITÉ EN MARCHÉ



Malgré les tentatives de déraillement, rien ne l'arrêtera.

Pendant tout le mois d'avril, les dreyfusards publient dans le *Figaro* les documents secrets du procès de 1894. Malgré les oppositions toujours vives, la cause révisionniste progresse.

« La Vérité en marche »

Le Grelot

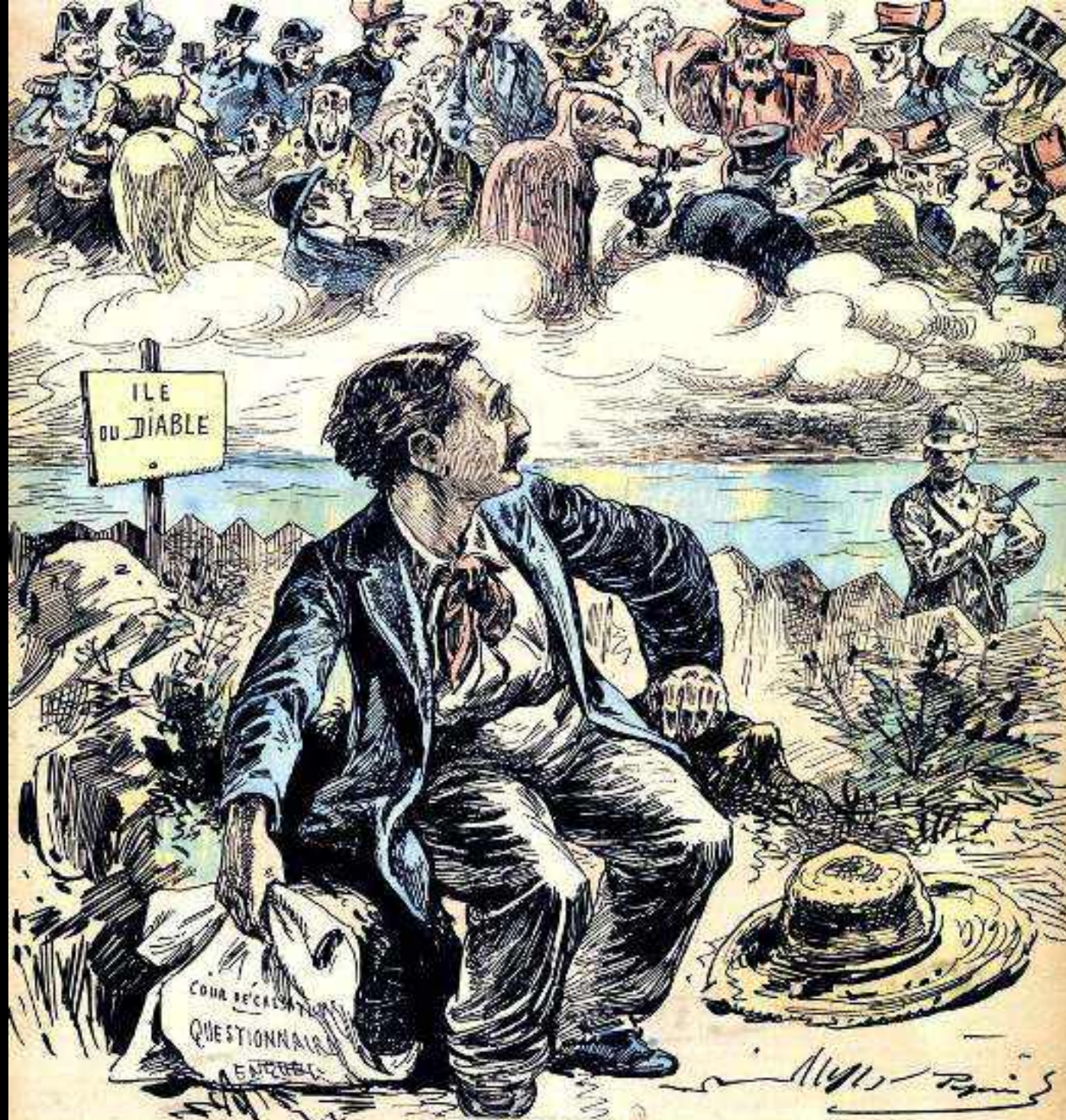
23 avril 1899



DERNIERE CHARGE

Les uhlands de la garde tentent un dernier effort.

30 avril 1899



LOGIQUE

ans cette enquête, on a entendu des généraux, des concierges, des ministres, des catins, etc., etc....., et il y en a un qu'on a oublié d'entendre, c'est Dreyfus !

7 mai 1899

Le 3 juin 1899, les chambres réunies de la Cour de cassation cassent et annulent le jugement du 22 décembre 1894, et renvoient le capitaine Dreyfus devant le Conseil de guerre de Rennes.

Le 5 juin, Zola rentre en France : « Je rentre puisque la vérité éclate, puisque la justice est rendue. »



Dernière phase de l'affaire Dreyfus
Johann Braakensiek – *Weekblad vor Nederland*, 11 juin 1899

4 juin 1899

BUREAU
S. O. G. B. G. B. G. B.
PARIS

ABONNEMENTS
FRANCE
12 mois 6 fr.
6 mois 3 fr.
3 mois 2 fr.
15 r. de la République

ABONNEMENTS
ÉTRANGER
12 mois 10 fr.
6 mois 5 fr.
3 mois 3 fr.
30 r. de la République

PARAIT LE DIMANCHE
PUBLIÉ PAR
LES ÉDITEURS S. O. G. B. G. B. G. B.
ADMINISTRATEUR

LE GRELOT

Voir en tête de la deuxième page les conditions auxquelles on peut recevoir gratuitement le GRELOT

NON SANS DOULEURS



— C'est la moins gâtée.

11 juin 1899

BUREAU
S. O. G. B. G. B. G. B.
PARIS

ABONNEMENTS
FRANCE
12 mois 6 fr.
6 mois 3 fr.
3 mois 2 fr.
15 r. de la République

ABONNEMENTS
ÉTRANGER
12 mois 10 fr.
6 mois 5 fr.
3 mois 3 fr.
30 r. de la République

PARAIT LE DIMANCHE
PUBLIÉ PAR
LES ÉDITEURS S. O. G. B. G. B. G. B.
ADMINISTRATEUR

LE GRELOT

Voir en tête de la deuxième page les conditions auxquelles on peut recevoir gratuitement le GRELOT

EFFONDREMENT



— Défends-toi, Marianne, bouche-leur en un coin !..



A GOOD BEGINNING.

PUCK (to French Justice).—So far, so good, Madame! You have vindicated Dreyfus; but you must punish these criminals who persecuted him, before your work is done.

Udo Keppler
« A good
beginning »

Puck, New York
28 juin 1899



Débarquement de Dreyfus à Quiberon le 30 juin 1899
Le Petit Parisien, 16 juillet 1899

« L'horrible cauchemar prenait fin. Je croyais que les hommes avaient reconnu leur erreur, je m'attendais à trouver les miens, puis, derrière les miens, mes camarades qui m'attendaient les bras ouverts, les larmes aux yeux.

Là où je croyais trouver des hommes unis dans une commune pensée de justice et de vérité, désireux de faire oublier toute la douleur d'une effroyable erreur judiciaire, je ne trouvais que des visages anxieux, des précautions minutieuses, un débarquement fou en pleine nuit sur une mer démontée. »

Alfred Dreyfus

LUMIÈRE ÉBLOUISSANTE



— Allons, Messieurs, déballez tout, sortez vos preuves, et qu'on en finisse!....

30 juillet 1899



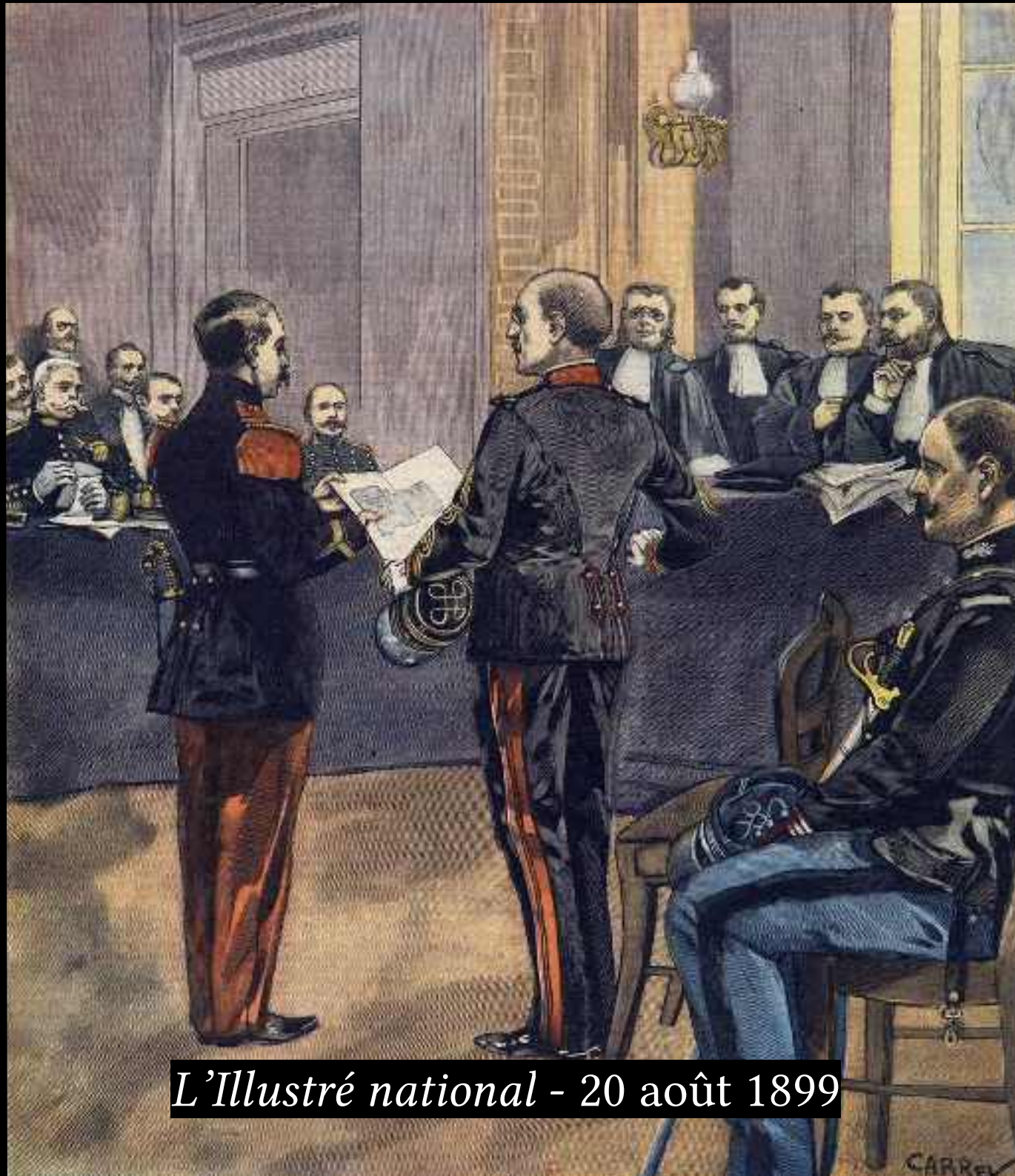
A la veille de l'ouverture du
procès de Rennes

Carte postale dreyfusarde
de Couturier
7 août 1899

Le procès de Rennes s'ouvre le
8 août dans le lycée de la ville.

Le Petit Journal
20 août 1899





L'Illustré national - 20 août 1899

Le Rire

Un an : 3 fr. 50.
Six mois : 2 fr. 00.
Trois mois : 1 fr. 00.
Six semaines : 50 c.

JOURNAL HUMORISTIQUE PARAISSANT LE SAMEDI

M. PÉREZ JEVRE. Directeur. — Parle artistique : M. ARISTIDE ALLESTON.

Le directeur des études de l'ART est également chargé des publications, éditoriales ou étrangères, sous réserve.

10, rue Saint-Joseph, 10
PARIS

Les abonnements se font par mandat postal ou par mandat de poste.

LE GOTHARD DU « RIRE » — N° XXIII



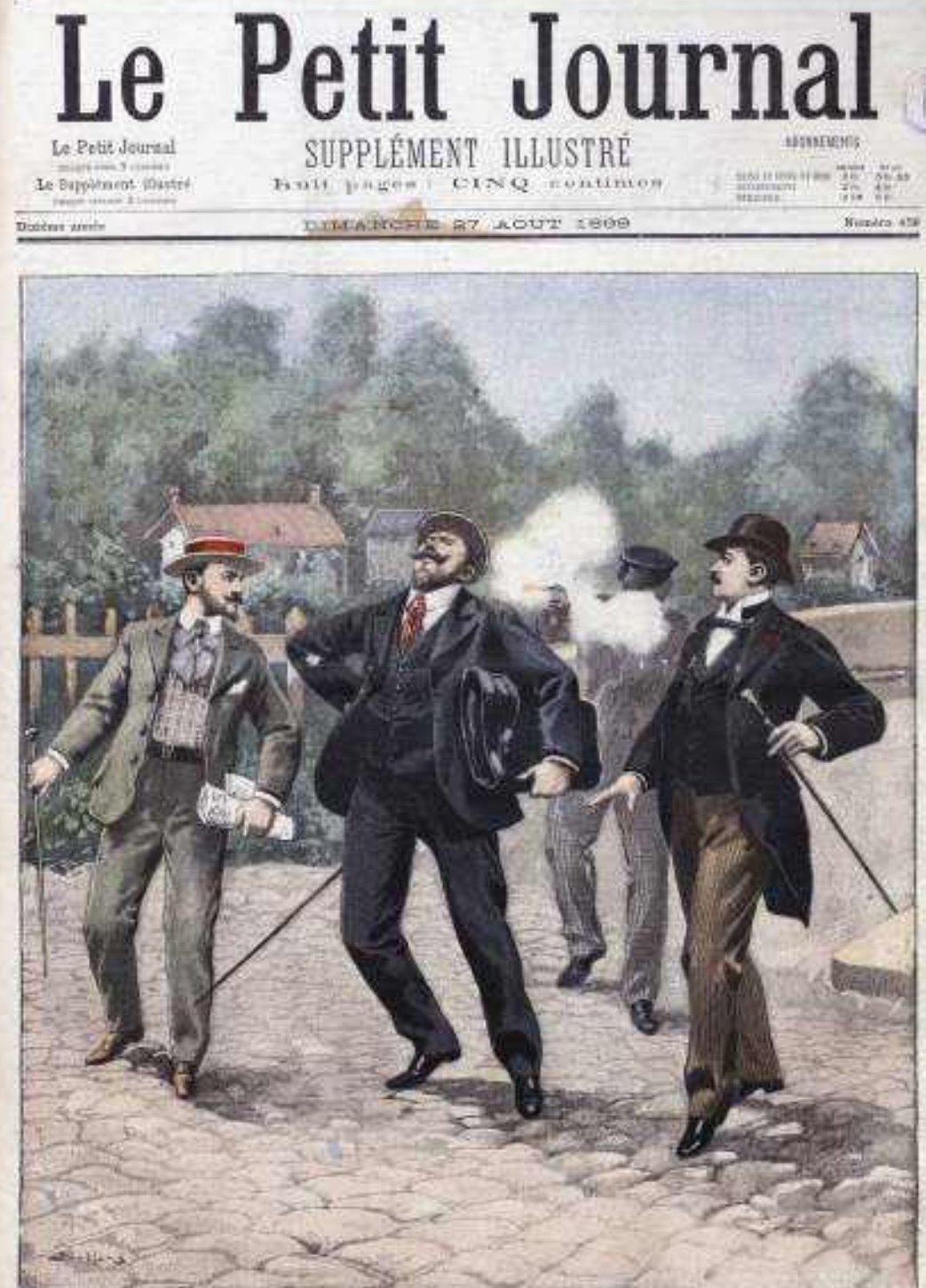
MAITRE DEMANGE, DÉFENSEUR DE DREYFUS

Dessin de C. LANTIER.

12 août 1899

Attentat le 14 août contre
maître Labori, qui défend
Dreyfus avec maître Demange.
Labori pourra reprendre la
barre huit jours plus tard.

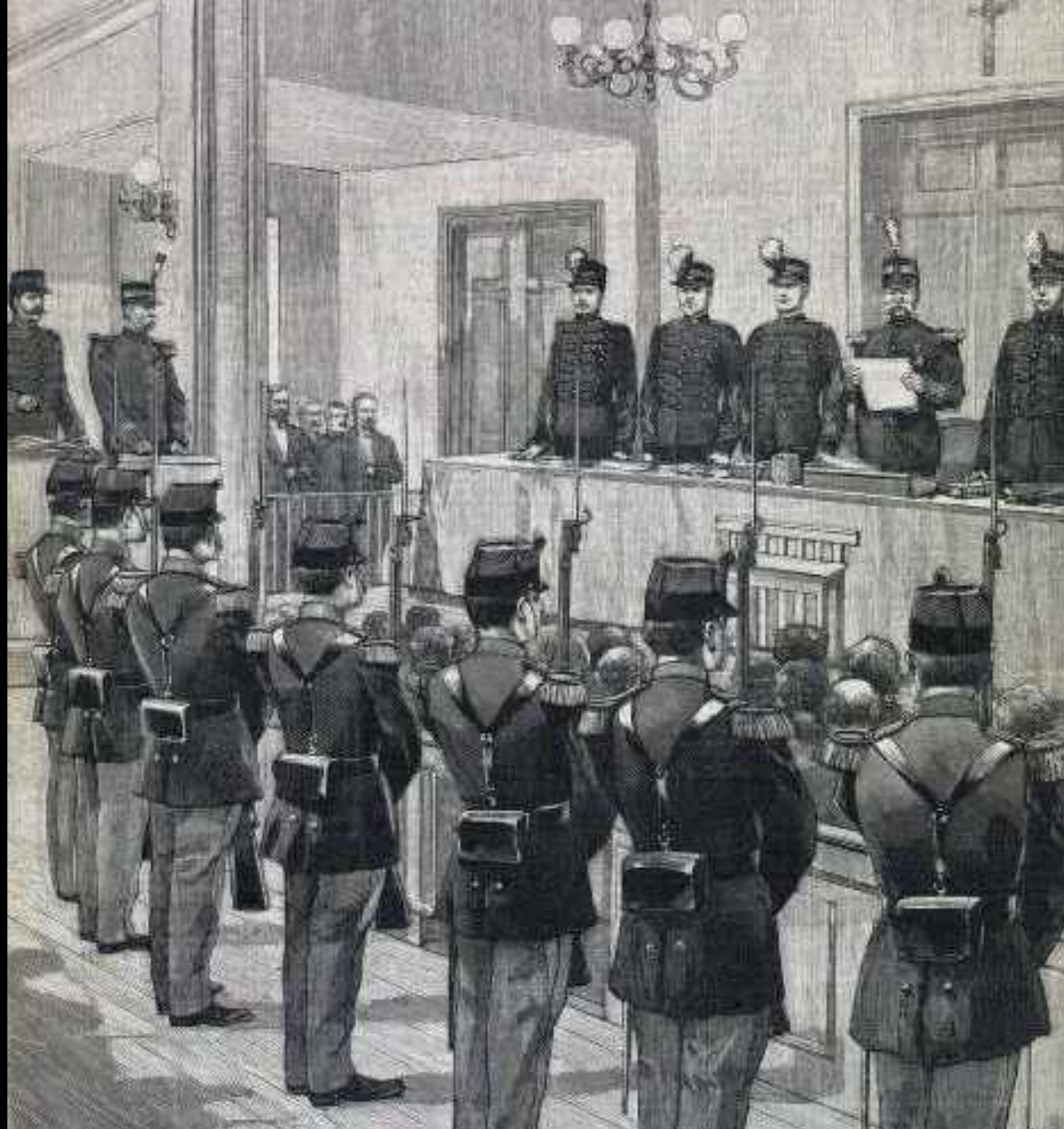
Le Petit Journal
27 août 1899



L'ATTENTAT CONTRE M^r LABORI



Le procureur-général Bernard lisant son réquisitoire
L'Illustration, 23 septembre 1899



9 septembre 1899 – Dreyfus reconnu « coupable d'intelligence avec l'ennemi avec circonstances atténuantes » (*sic*).

LA LIBRE PAROLE

La France aux Français !

RÉDACTION : 14, Boulevard Montmartre

PARIS	FRANCE & ALGÉRIE	ÉTRANGER et Union postale
1 an..... 20	1 an..... 24	1 an..... 35
6 mois..... 10	6 mois..... 13	6 mois..... 18
3 mois..... 5 50	3 mois..... 7	3 mois..... 10

Directeur : EDOUARD DRUMONT

ADMINISTRATION : 14, Boulevard Montmartre

Adresser lettres et mandats à Charles DEVOS, Administrateur

Les Annonces sont reçues :

A L'OFFICE DE PUBLICITÉ, 1, rue de la Bourse
ET AU BUREAU DU JOURNAL, 14, BOULEVARD MONTMARTRE

Le Traître condamné

Dix ans de Détention et la Dégradation

A BAS LES JUIFS !

VIVE L'ARMÉE !

Vive l'armée ! Le verdict a été ce qu'il devait être devant une culpabilité aussi évidente que la lumière du jour. Nos officiers sont de braves gens. Il n'y a jamais eu, d'ailleurs, que Reinach et ses complices pour oser en douter : Vive la France et vive l'armée !

Sans doute un immense soupir de soulagement va sortir de toutes les poitrines et la France entière va être heureuse d'être délivrée de l'abominable cauchemar qui pèse sur elle depuis deux ans.

Il convient, cependant, de ne pas se méprendre à la signification de ce

vant le banc des ministres en criant : « Tas de crapules ! »

Il semble qu'il soit bien difficile de rien ajouter à ce tableau d'un si dur et si saisissant relief et, néanmoins, je regrette que l'écrivain patriote n'ait pas insisté davantage sur cette absence de toute émotion qui est la caractéristique particulière de ce procès. A travers cette littérature déclamatoire et ces boniments de théâtre on n'a pas une seule fois entendu ce qu'on appelait autrefois : « la petite note du cœur ».

Une atmosphère sèche, dure, métallique, une atmosphère juive enveloppe le procès tout entier.

Il n'est pas un homme là dedans qui soit venu dire :

« Dreyfus a été bon dans telle circonstance ; il a été un ami dévoué ; il a aidé des camarades dans l'embar-

« n'était pas passé correctement et qu'il avait à ce sujet du vague à l'âme.

Joignez à cette troupe Reinach, la Proscription faite homme, la Délation incarnée. Ajoutez-y Millerand qui, dans le conseil des ministres, réclame sans cesse, la bave et la menace à la bouche, les mesures les plus attentatoires à cette liberté qui lui servait jadis de tremplin électoral... N'oubliez pas Gallifet qui, pour s'amuser, faisait exécuter sur la chaussée de la Muette les ouvriers vaincus qu'il était chargé de conduire à Versailles... Vous aurez l'idée de la bande la plus monstrueusement et la plus lâchement cruelle que l'imagination se puisse figurer.

Cet omnibus de sentimentaux internationaux est vraiment complet, complet comme un omnibus qui, chargé de victimes, irait de la Muette

L'armée s'est dressée.... Qui vive ? France !!!!!

La nation entière tressaille, vibre d'enthousiasme et d'espoir.

La France est victorieuse, les maudits sont vaincus. Le cauchemar est fini et la Patrie radieuse sourit à l'avenir ensoleillé.

A bas les Juifs ! Vive la Patrie ! Vive l'Armée !

J. LASHES,
Député du Gers.

LA CONDAMNATION

Notre petite édition a annoncé la première que Dreyfus était condamné.

Nous renouons à décrire l'émotion avec laquelle ce jugement a été accueilli à Paris. Les boulevards, la rue Montmartre sont noirs de monde. En face de nos bureaux, dix

des faits que, en droit et en équité, elle ne devait pas connaître. Perquisitions injustifiées, poursuites illégales, arrestations arbitraires, tout lui a été bon pour arriver à ses fins.

Mais la justice militaire, malgré la pression la plus éhontée, a renvoyé au bagne le protégé des Loubet-Waldeck. Que le pays se souvienne qu'il est le juge suprême et s'inspirant de cet exemple de nos braves officiers, qu'il prononce lui aussi la condamnation de ces grands coupables qui n'ont pas craint de traîner le pays dans de telles aventures.

Comité de permanence :

Georges Berry, général Jacquet, de Pontbriand, Duquesnay, Gervaise, Magne, Paulin Mary, de l'Estourbeillon, Charles Bernard, Julien Dumas, Drumont, d'Aulan, Firmin Faure, Denis Guibert, Le Gonidec de Traissan, Daudé, Millevoje, Laroche-Joubert, Lashes, de la Ferronnays, Jules Brice, Galpin, Marchal, Morinaud.

LA DÉGRADATION

société qui puisse vivre sans le respect des décisions de la justice.

Cette phrase prononcée par le chef choisi par les dreyfusards sera-t-elle leur programme ? Ou Loubet ne parlait-il qu'en espérant que les ordres de Gallifet seraient écoutés par les juges de Rennes ?

Nous allons voir ces hommes à l'œuvre, mais nous doutons qu'ils suivent le conseil donné pour une autre hypothèse, d'ailleurs n'est-ce pas la ruine de la société française - qu'ils cherchent ?

Cependant qu'ils osent continuer leur infâme campagne, et ils verront que le cri : « A bas les traîtres ! » posé hier au soir par des centaines de milliers de poitrines n'est pas un vain mot.

L. T.

Démission !

Waldeck-Rousseau et sa bande n'ont été nommés ministres par Loubet sur l'ordre de Reinach, que pour obtenir l'acquiescement de Dreyfus à l'aide de la pression la plus éhontée sur les juges du conseil de guerre.

Loubet le panamiste, n'a été élu prési-

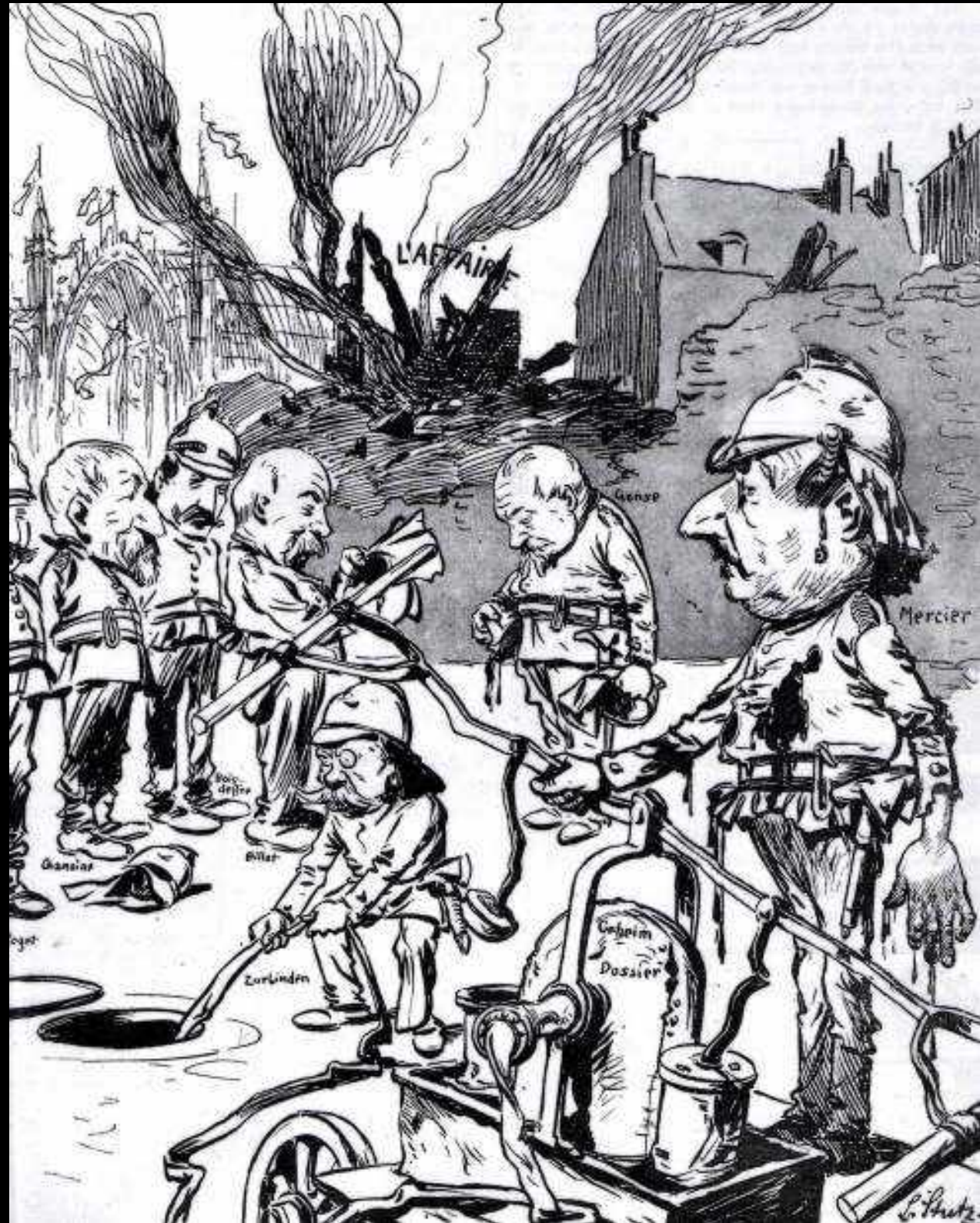
« Je suis dans l'épouvante. Et ce n'est plus la colère, l'indignation vengeresse, le besoin de crier le crime, d'en demander le châtement au nom de la vérité et de la justice ; c'est l'épouvante, la terreur sacrée de l'homme qui vit l'impossible se réaliser, les fleuves remonter vers leurs sources, la terre culbuter sous le soleil. Et ce que je crie, c'est la détresse de notre généreuse et noble France, c'est l'effroi de l'abîme où elle roule.

Quand on aura publié le compte rendu *in extenso* du procès de Rennes, il n'existera pas un monument plus exécrationnable de l'infamie humaine. Cela dépasse tout, jamais document plus scélérat n'aura encore été fourni à l'histoire. L'ignorance, la sottise, la folie, la cruauté, le mensonge, le crime s'y étalent avec une impudence telle que les générations de demain en frémiront de honte. Il y a là-dedans des aveux de notre bassesse dont l'humanité entière rougira. »

Emile Zola, article dans *L'Aurore*, 12 septembre 1899

L. Stutz
« Travail à moitié fait. Le grand incendie en France est éteint, c'est ce qu'on dit. Mais le corps des pompiers semble en avoir pris un bon coup, et ça couve toujours. »

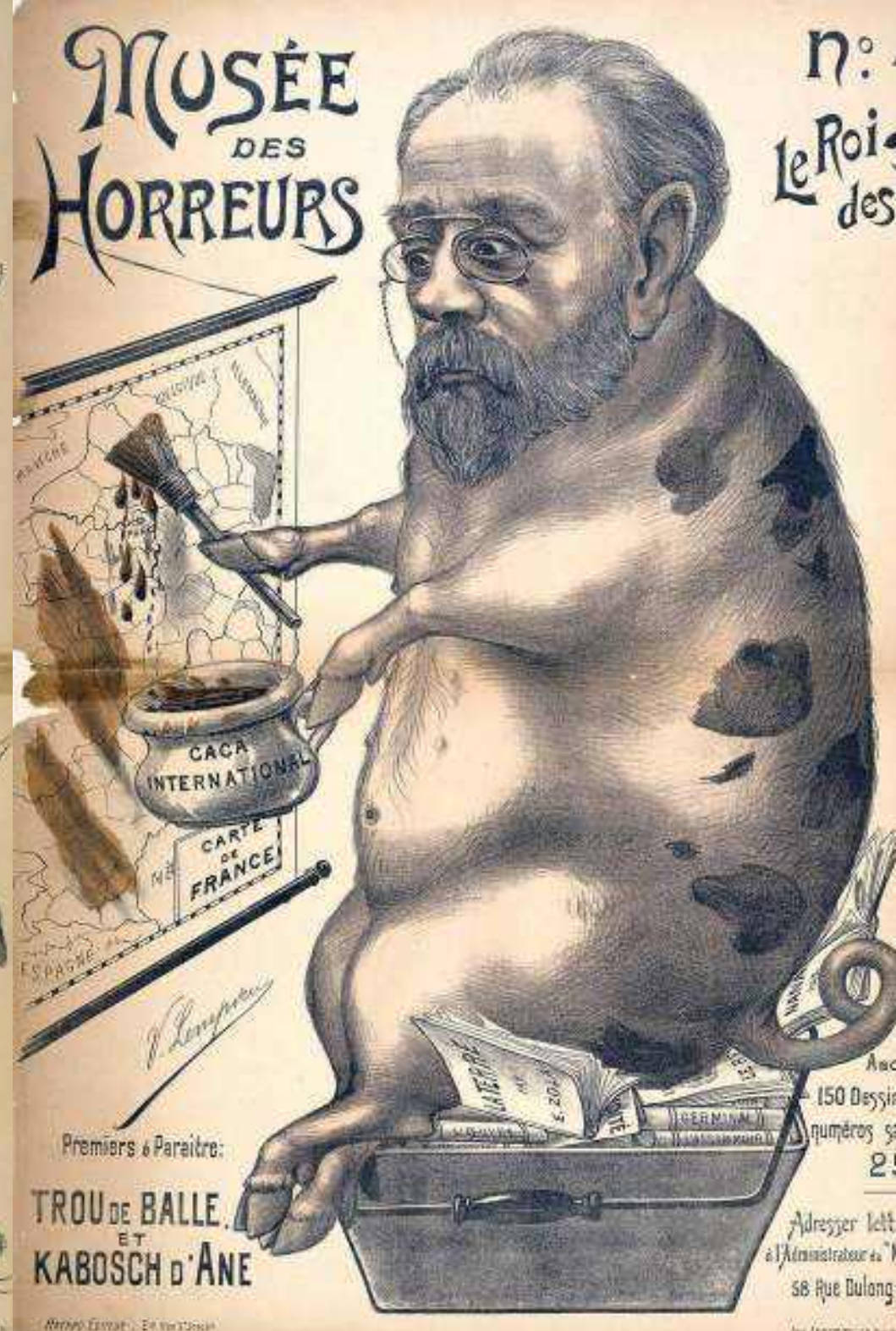
*Beiblät zum
Kladderadatsch*
Berlin, 17 septembre 1899

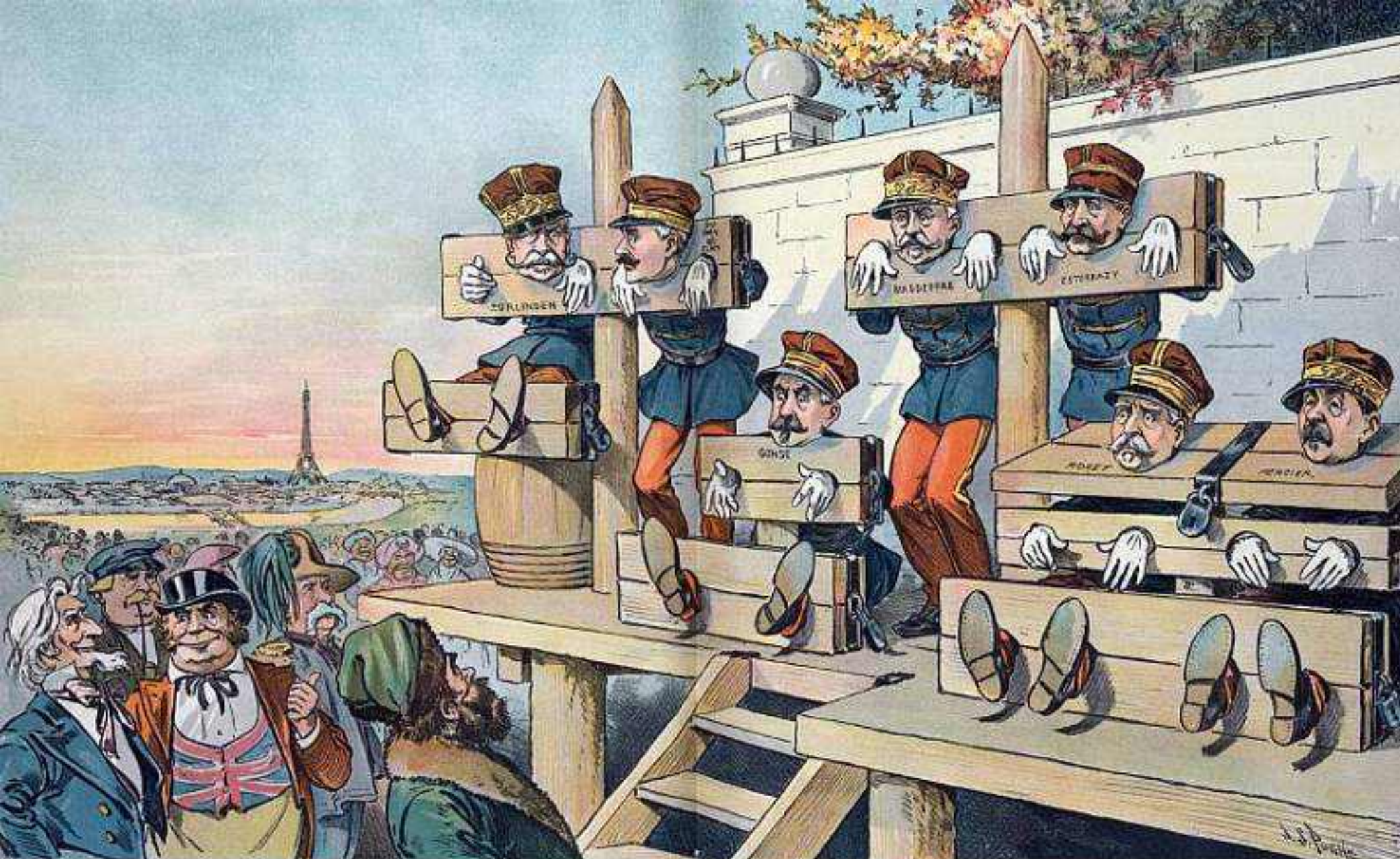


Le 19 septembre, avec
l'accord de la famille Dreyfus,
le président Loubet signe la
grâce d'Alfred Dreyfus.

Le Petit Journal
24 septembre 1899





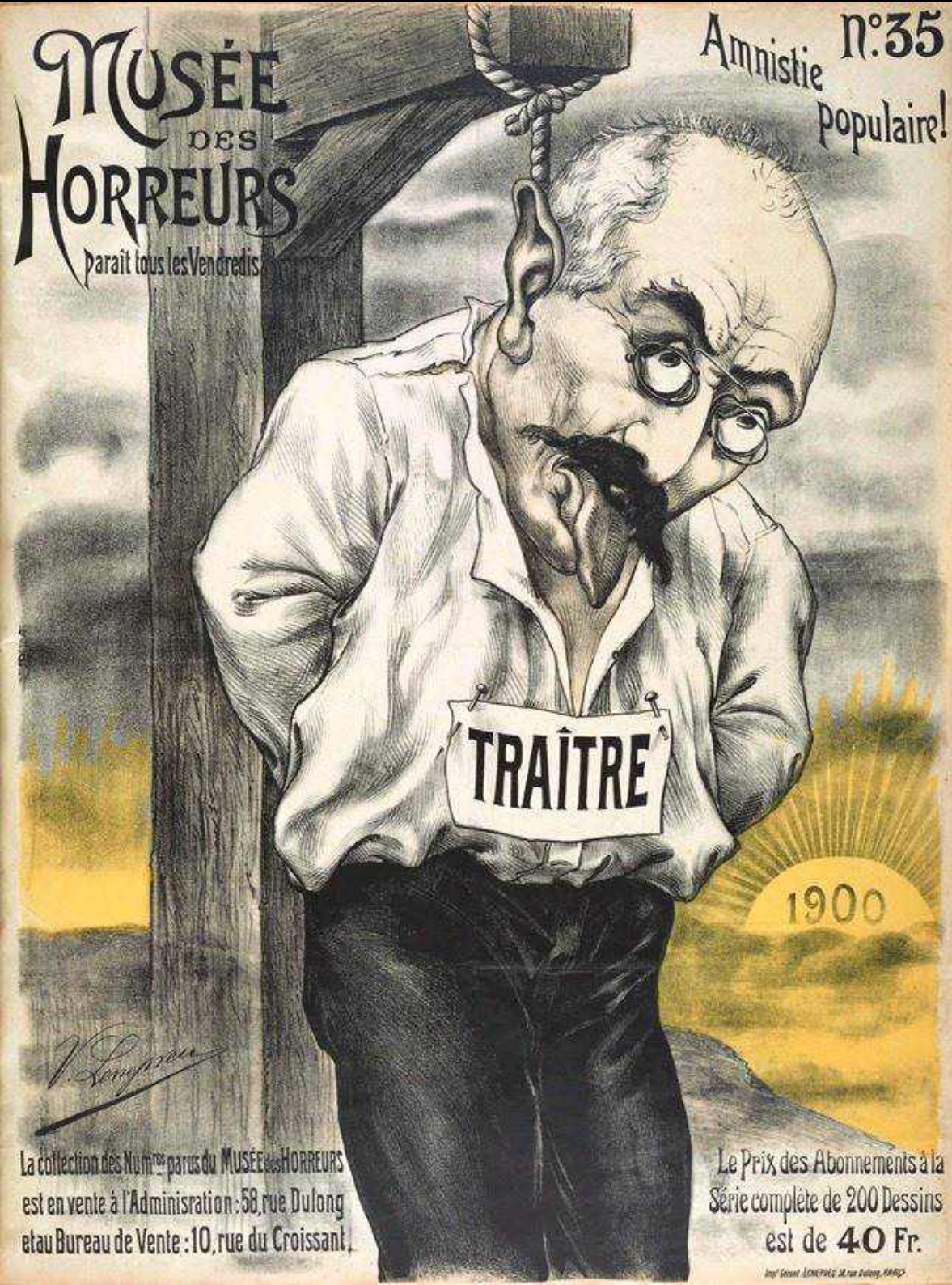


The french exposition of 1899
J.S. Pughe – Puck, New York – 18 octobre 1899

La victoire
des dreyfusards
1900-1906



14 décembre 1900 : loi d'amnistie pour tous les faits relatifs à l'Affaire
Carte postale de Morley



*Le Musée des horreurs n°35
Juin 1900*

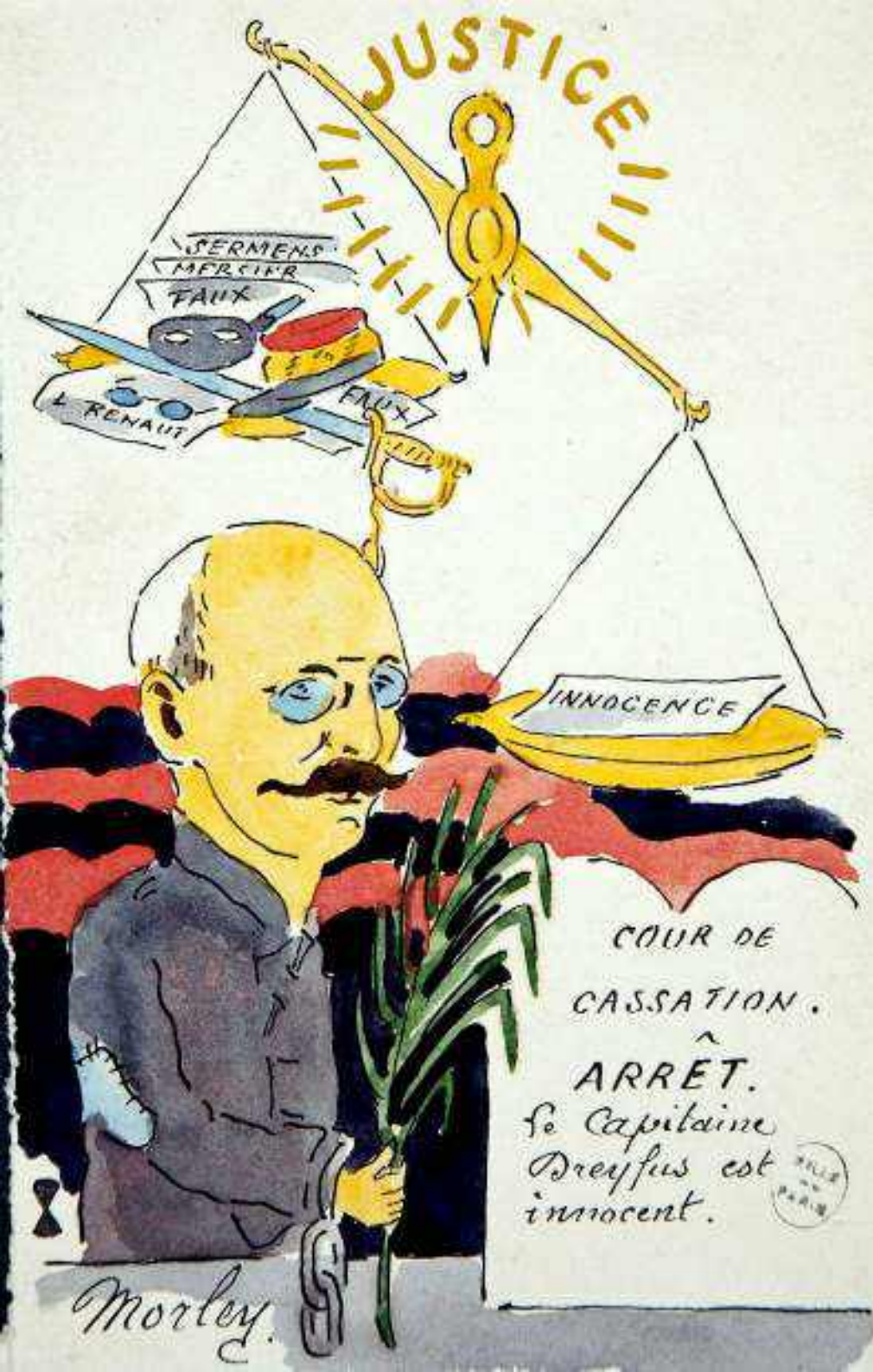
« L'amnistie est faite, les procès n'auront pas lieu, on ne peut plus poursuivre les coupables : cela n'empêche pas que Dreyfus innocent a été condamné deux fois, et que cette iniquité affreuse, tant qu'elle ne sera pas réparée, continuera à faire délirer la France dans d'horribles cauchemars. Vous avez beau enterrer la vérité, elle chemine sous terre, elle repoussera un jour de partout, elle éclatera en végétations vengeresses. »

Emile Zola, Lettre à M. Loubet, président de la République,
publiée dans *l'Aurore*, le 22 décembre 1900.



Oraison funèbre de Zola par Anatole France le 5 octobre 1902

« Zola a bien mérité de la patrie, en ne désespérant pas de la justice en France. Ne le plaignons pas d'avoir enduré et souffert. Envions-le. Dressée sur le plus prodigieux amas d'outrages que la sottise, l'ignorance et la méchanceté aient jamais élevé, sa gloire atteint une hauteur inaccessible. Envions-le : il a honoré sa patrie et le monde par une œuvre immense et par un grand acte. Envions-le, sa destinée et son cœur lui firent le sort le plus grand : il fut un moment de la conscience humaine.



12 juillet 1906

La Cour de cassation casse le
verdict de Rennes.

Carte postale de Morley
Juillet 1906



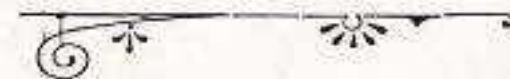
4. Après la remise des décorations
le Commandant Dreyfus s'entretient avec le
Général Gillain et le Commandant Targe

E. L. D.

HELIOTYP. E. LE DELEY, PARIS

21 juillet 1906 - Dreyfus est réhabilité, réintégré dans l'armée
et élevé à la dignité d'officier de la Légion d'honneur.

Hommages au martyr,
Hommages au sauveur.
Vive la justice,
Vive le vainqueur!



VERLAG MAX MARCUS, BERLIN W.

Dess. No. 605.



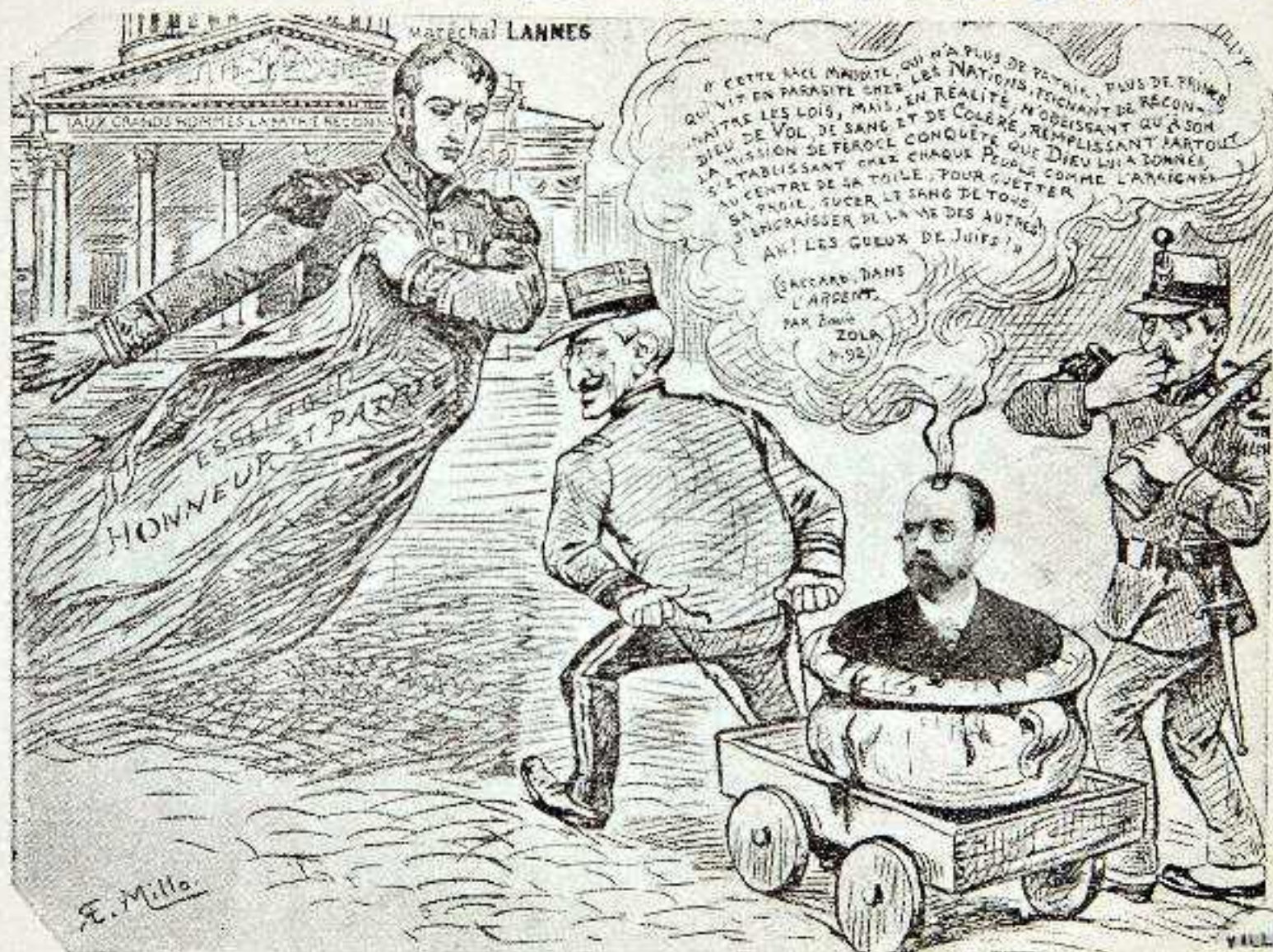
Carte postale franco-allemande - 1906

Zola au Panthéon ?
1908

PROTESTATION des 52 Grands Hommes

J.-J. Rousseau	de St-Hilaire
Soufflot	Champmol
Voltaire	de la Boissière
Maréchal Lannes	Fraskine
Marceau	Caprara
Lazare Carnot	de Galles
LaTourd'Auvergne	de Fleurieu
Choiseul-Praslin	Songis
Portalis	Treillard
Malher	Jacqueminot
Resnier	Legrand
Caulaincourt	Demeunier
Petiot	Rousseau
Papin	Lagrange
Béguignot	Ordener
Tronchet	d'Orsenne
Durrazo	de Viry
Bévière	de Sénarmont
Carbanis	de Massa
Perregaux	Cossé de Brissac
de Vinter	Thévenard
Reynier	Victor Hugo
Walter	Baudin
Mareri	Sadi-Carnot
Bougainville	M. & M ^{re} Berthelot
Vien	

ZOLA AU PANTHÉON



Cliché du Petit Patriote (marque A.M.L.)

Carte postale du *Petit Patriote* - 1908



ZOLA AU PANTHÉON...

LA VRAIE DÉBACLE 1908

Dessin de Louis Dangel

Reproduction interdite



Carte postale de Louis Dangel - 1908

L'Idée est à l'Homme!
Les écrits à l'Histoire!

HOMMAGE à
ÉMILE ZOLA

TRAVAIL
FÉCONDITÉ

VERITÉ

JUSTICE



1840 - 1902



C. P. (déposé)

PARIS

Carte postale allégorique - 1908